

COMPTES 2006



SOMMAIRE

- 5 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS
- 6 COMPTES CONSOLIDÉS ET ANNEXES
- 59 RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 61 COMPTES SOCIAUX ET ANNEXES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société INGENICO S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêt des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour leur amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous sommes assurés que les notes 2 (« Recherche et développement ») et 10 de l'annexe fournissent une information appropriée.
- La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, selon les modalités décrites dans la note 2 (« Immobilisations incorporelles ») aux états financiers. Nous avons revu les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 10 donne une information appropriée.
- La note 2 (« Impôt sur le résultat ») expose les modalités de reconnaissance des impôts différés actifs. Nous avons vérifié la cohérence d'ensemble des données et hypothèses retenues ayant servi à l'évaluation des actifs d'impôt différé.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris La Défense, le 20 mars 2007

Paris, le 20 mars 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

S.A. CGEC

Frédéric Quelin
Associé

Jacques Moreau
Associé

COMPTES DE RÉSULTAT CONSOLIDÉS

AU TITRE DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006

(en milliers d'euros)	Notes	2006	2005
CHIFFRE D'AFFAIRES	5	506 222	436 939
Coût des ventes		(343 724)	(298 791)
MARGE BRUTE		162 499	138 149
Charges commerciales et marketing		(35 425)	(34 832)
Frais de recherche et développement		(39 822)	(40 909)
Frais administratifs		(54 171)	(54 159)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	5	33 081	8 249
Autres produits opérationnels	7	6 795	4 840
Autres charges opérationnelles	7	(8 683)	(47 457)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL		31 193	(34 368)
Coût de l'endettement financier	8	(9 152)	(5 482)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	8	1 524	1 270
Autres produits et charges financiers	8	(221)	944
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		23 344	(37 635)
IMPÔT	9	(7 371)	(2 502)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		15 973	(40 137)
Attribuable à :			
• actionnaires d'INGENICO SA		15 984	(40 131)
• intérêts minoritaires		(12)	(6)
RÉSULTAT PAR ACTION (en euros)			
Résultat :			
• de base		0,54	(1,35)
• dilué	19	0,53	(1,35)

ÉTAT DES PROFITS ET PERTES COMPTABILISÉS

AU TITRE DES EXERCICES CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006

(en milliers d'euros)	Notes	2006	2005
Écarts de conversion	2	(3 059)	6 061
Couvertures de flux de trésorerie et de devises ⁽¹⁾	21	274	166
Variation nette d'impôts des écarts actuariels concernant les engagements envers le personnel ⁽²⁾	22	1 197	(364)
PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		(1 588)	5 863
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		15 984	(40 131)
TOTAL DES PRODUITS / CHARGES COMPTABILISÉS AU TITRE DE LA PÉRIODE		14 397	(34 268)
Attribuable aux :			
• actionnaires d'INGENICO SA		14 406	(34 277)
• intérêts minoritaires		(9)	9

(1) Comptabilisation dans les capitaux propres des variations de valeur du swap de taux sur emprunt bancaire et des contrats de couverture de change sur flux futurs pour leur part efficace.

(2) En application de la norme IAS 19 révisée, les écarts actuariels relatifs aux engagements envers le personnel sont reconnus en contrepartie des capitaux propres consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006

ACTIF

(en milliers d'euros)

	Notes	2006	2005
ACTIFS NON COURANTS			
Écarts d'acquisition	10	89 987	65 413
Autres immobilisations incorporelles	10	21 361	19 913
Immobilisations corporelles	11	16 801	17 087
Actifs financiers	12	899	1 221
Impôts différés actifs	9	14 393	18 083
Autres actifs non courants	13	6 544	8 274
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		149 984	129 990
ACTIFS COURANTS			
Stocks	14	49 960	40 128
Clients et créances d'exploitation	15	125 982	138 505
Autres actifs courants	16	5 802	2 347
Créances d'impôts courants	16	506	2 681
Instruments financiers dérivés	21	965	301
Placements	20	58 736	56 457
Trésorerie et équivalents de trésorerie	20	67 625	52 754
Actifs destinés à être cédés	17		9 238
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		309 575	302 410
TOTAL ACTIF		459 559	432 401

PASSIF

(en milliers d'euros)

	Notes	2006	2005
CAPITAUX PROPRES	18		
Capital		32 109	29 924
Primes d'émission et d'apport		117 014	85 924
Autres réserves		(5 018)	(20 331)
Écarts de conversion		2 746	5 805
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES D'INGENICO SA		146 852	101 321
INTÉRÊTS MINORITAIRES		45	9
TOTAL CAPITAUX PROPRES		146 897	101 330
DETTES			
Dettes financières à long terme	20	121 300	134 045
Provisions pour retraite et engagements assimilés	22	7 555	8 091
Autres provisions	23	5 361	5 415
Impôts différés passifs	9	734	804
Autres dettes non courantes		1 931	837
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		136 881	149 191
PASSIFS COURANTS			
Dettes financières à court terme	20	38 103	40 963
Autres provisions	23	3 662	7 287
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes	24	94 484	100 223
Dettes d'impôt courant	25	2 116	1 322
Instruments financiers dérivés	21	141	
Dettes diverses	26	37 276	29 631
Passifs destinés à être cédés	27		2 454
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		175 781	181 879
TOTAL DES DETTES		312 662	331 070
TOTAL PASSIF		459 559	432 401

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

AU TITRE DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006

(en milliers d'euros)

	2006	2005
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Résultat de la période	15 973	(40 137)
Ajustements pour :		
• Élimination de la charge (produit) d'impôt	7 371	2 502
• Élimination des amortissements et provisions	6 420	23 150
• Élimination des profits/pertes de réévaluation (juste valeur)	(2 099)	
• Élimination des résultats de cession d'actifs	(571)	(5 205)
• Élimination des charges (produits) d'intérêts nettes	6 610	5 047
• Coût des paiements fondés sur des actions	5 875	2 825
• Intérêts versés	(5 554)	(7 376)
• Impôts payés	(5 937)	(5 112)
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL AVANT VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	28 089	(24 306)
Variation du besoin en fonds de roulement		
Stocks	(7 012)	17 318
Créances et autres débiteurs	15 790	(18 634)
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	929	2 722
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	37 795	(22 900)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(10 468)	(14 574)
Produit de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	178	9 055
Acquisition de filiales, sous déduction de la trésorerie acquise	1 347	(2 559)
Cession de filiales sous déduction de la trésorerie cédée	8 075	
Placements	3	(56 457)
Prêts et avances consentis	(97)	(934)
Remboursements reçus sur prêts	108	516
Intérêts encaissés	2 934	1 579
Variation nette des placement à court terme	31	(323)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	2 111	(63 697)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation de capital	1 702	248
Rachat d'actions propres	(8 142)	(1 901)
Émissions d'emprunts	320	122 115
Remboursements d'emprunts	(21 670)	(36 224)
Variation des autres dettes financières	(106)	28 000
Dividendes versés aux actionnaires	(3)	(2 590)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	(27 899)	109 648
Incidence de la variation de cours des devises	(2 164)	2 498
Reclassement des comptes de trésorerie au poste « actifs destinés à la vente »	2 312	(2 056)
VARIATION DE TRÉSORERIE	12 155	23 493
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	31 091	7 598
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture ⁽¹⁾	43 246	31 091
(1) Trésorerie et équivalents de trésorerie		
• OPCVM (uniquement pour la partie qui a un caractère de disponibilité)	9 607	26 016
• Disponibilités	58 018	26 996
• Comptes créditeurs de banque	(24 378)	(21 920)
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	43 246	31 091
• OPCVM (ayant le caractère de placement)	58 736	56 457
Total trésorerie et équivalents de trésorerie et placements	101 982	87 548

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

AU TITRE DES EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2005 ET 2006

	Capital social	Primes d'émission et d'apport	Écarts de conversion	Part efficace des instruments de couverture	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Total capitaux propres consolidés	Intérêts mino-ritaires
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2005	29 803	84 841	(256)			17 632	130 215	34
Dividendes versés aux actionnaires	32	931				(3 553)	(2 590)	
Achats d'actions propres ⁽¹⁾					(2 072)		(2 072)	
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽²⁾	89	150				2 825	3 066	
Composantes capitaux propres de l'OCEANE, valeur nette d'impôt ⁽³⁾						6 964	6 964	
Total des produits/charges comptabilisés au titre de la période			6 061	166		(40 494)	(34 268)	(9)
Autres						6	6	(16)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2005	29 924	85 924	5 805	166	(3 877)	(16 620)	101 321	9
Achats d'actions propres ⁽¹⁾					(8 109)		(8 109)	
Paiements fondés sur des actions et levées de souscription d'actions ⁽²⁾	302	1 774				5 875	7 951	
Mouvements de capitaux propres liés à la fusion avec MoneyLine ⁽⁴⁾	1 883	29 316				(12)	31 187	
Total des produits/charges comptabilisés au titre de la période			(3 059)	274		17 181	14 397	(9)
Autres						105	105	46
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006	32 109	117 014	2 746	440	(11 986)	6 529	146 852	45

(1) Achat d'actions propres : diminution relative à l'élimination des actions propres détenues par la société. Au 31/12/2006, la société détient 782 829 actions propres acquises dans le cadre des autorisations données à chaque assemblée générale.

(2) Paiements fondés sur des actions :

- L'augmentation des réserves consolidées correspond à la juste valeur des options et actions gratuites attribuées et comptabilisée à chaque exercice.
- L'augmentation du capital social et des primes d'émission correspond à la levée d'options de souscription d'actions.

(3) Correspond à la valeur nette d'impôts de la composante capitaux propres des obligations convertibles « OCEANE ».

(4) L'augmentation du capital social et des primes correspond aux actions émises dans le cadre de l'échange d'actions consécutif à la fusion approuvée par les assemblées des deux sociétés le 31 octobre 2006.

INDEX DES NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

	Page		Page
1/ LA SOCIÉTÉ	13	16/ AUTRES CRÉANCES ET AUTRES ACTIFS COURANTS	40
2/ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	13	17/ ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	40
3/ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	21	18/ CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	40
4/ ACQUISITIONS ET CESSIONS	22	19/ RÉSULTAT PAR ACTION	44
5/ INFORMATION SECTORIELLE	27	20/ DETTES FINANCIÈRES NETTES	45
6/ COÛTS PAR FONCTION ET AUTRES CHARGES	30	21/ INSTRUMENTS FINANCIERS	52
7/ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	30	22/ PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS	53
8/ COÛT FINANCIER NET	31	23/ AUTRES PROVISIONS	55
9/ IMPÔTS	32	24/ FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	56
10/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	35	25/ DETTES D'IMPÔT COURANT	56
11/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38	26/ DETTES DIVERSES	57
12/ ACTIFS FINANCIERS	39	27/ PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS	57
13/ AUTRES ACTIFS NON COURANTS	39	28/ ENGAGEMENTS HORS BILAN	57
14/ STOCKS	39	29/ TRANSACTIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES	58
15/ CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES D'EXPLOITATION	40	30/ ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE	71

NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1/ LA SOCIÉTÉ

Les états financiers consolidés ci-joints présentent les opérations de la société INGENICO et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint. INGENICO est une société française faisant appel public à l'épargne dont le siège social est situé à Neuilly.

Les états financiers ont été arrêtés par le conseil d'administration le 20 mars 2007.

2/ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Conformément au règlement européen n°1606-2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés au titre de l'exercice 2006 sont établis conformément aux normes IFRS ainsi que leurs interprétations, telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2006.

Le Groupe a choisi d'appliquer dès le 1^{er} janvier 2004 les normes IAS 32 « Instruments financiers : information à fournir et présentation » et IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

La société applique la norme IAS 19 révisée permettant de comptabiliser les écarts actuariels en capitaux propres.

Certaines normes et interprétations adoptées par l'IASB ou IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) ainsi que par l'Union Européenne au 31 décembre 2006 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement :

- IFRS 7 « Instruments financiers : information à fournir ;
- Amendement de la norme IAS 1 « Présentation des états financiers » portant sur les informations à fournir.

Les normes et interprétations adoptées par l'IASB ou l'IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee) mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2006 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Cela concerne essentiellement IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et perte de valeur ». L'application anticipée en 2006 d'IFRIC 10 n'aurait pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2006.

Les principes comptables appliqués par le Groupe sont principalement les suivants :

Bases de préparation

Les états financiers sont présentés en euros arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers classés en placements.

Les actifs non courants et les groupes d'actif destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur l'application des méthodes comptables, sur les montants de certains actifs et passifs, ainsi que sur certains éléments du résultat de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques susceptibles de variations dans le temps et comportent un minimum d'aléas. Elles concernent principalement les tests de valeurs sur les actifs et les provisions.

Les méthodes comptables exposées ci-dessous ont été appliquées d'une façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par l'ensemble des entités du Groupe.

Principes de consolidation

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par la Société. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables ou convertibles sont pris en considération.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilantiels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intragroupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

Les gains latents découlant des transactions avec les entreprises associées sont éliminés à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entité.

Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Transactions libellées en devises étrangères

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Conversion des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe sont présentés en euros. Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger y compris, pour les acquisitions intervenues après le 1^{er} janvier 2004,

l'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture, à l'exception de la situation nette qui est conservée à sa valeur historique. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, sont convertis en euros en utilisant les taux moyens de la période, sauf en cas de fluctuation importante. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des principales devises utilisées dans le Groupe sur les exercices 2005 et 2006 sont les suivants :

Taux de clôture	2005	2006
Dollar US	1,1797	1,3170
Dollar canadien	1,3725	1,5281
Dollar australien	1,6109	1,6691
Livre anglaise	0,6853	0,6715
Real brésilien	2,7613	2,8157

Taux moyens	2005	2006
Dollar US	1,2448	1,2557
Dollar canadien	1,5097	1,4242
Dollar australien	1,6326	1,6667
Livre anglaise	0,6839	0,6818
Real brésilien	3,0431	2,7309

Couverture

Couverture de flux de trésorerie

Lorsqu'un instrument financier dérivé est désigné comme instrument de couverture des variations de flux de trésorerie d'un actif ou passif comptabilisé, ou d'une transaction prévue hautement probable, la part efficace du profit ou de la perte sur l'instrument financier dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres. La part inefficace du profit ou de la perte est comptabilisée immédiatement en résultat.

Si une couverture de transaction prévue conduit ultérieurement à comptabiliser un actif non-financier ou un passif non-financier, ou si une transaction prévue portant sur un actif non-financier ou un passif non-financier devient un engagement ferme auquel est appliqué une comptabilité de juste valeur, le profit ou la perte cumulé associé est sorti des capitaux propres et inclus dans le coût initial ou dans toute autre valeur comptable de l'actif ou du passif non-financier. Si une couverture d'une transaction prévue conduit ultérieurement à comptabiliser un actif ou un passif financier, les profits et pertes associés qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres

sont reclassés en résultat de la, ou des, période(s) au cours desquelles l'actif ou le passif affecte le résultat.

Lorsque l'instrument de couverture arrive à maturité, est vendu, résilié ou exercé, ou lorsque le Groupe révoque la désignation de la relation de couverture, mais s'attend toujours à ce que la transaction couverte prévue soit réalisée, le profit ou la perte cumulé à cette date est maintenu en capitaux propres et est comptabilisé conformément à la méthode précédemment décrite lorsque la transaction se produit. Lorsque le Groupe ne s'attend plus à ce que la transaction couverte soit réalisée, le profit ou la perte cumulé latent qui avait été comptabilisé en capitaux propres est comptabilisé immédiatement en résultat.

Couverture d'un élément monétaire

Lorsqu'un instrument financier dérivé est utilisé pour couvrir économiquement une exposition au risque de change sur un actif ou passif monétaire comptabilisé, la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et les profits ou pertes sur l'instrument de couverture sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt résultant de ses activités opérationnelles, financières et d'investissement. Les instruments dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture sont comptabilisés comme des instruments spéculatifs. Ils sont donc évalués à la juste valeur et le profit ou la perte résultant de la réévaluation à la juste valeur est comptabilisé immédiatement en résultat.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est le montant estimé que le Groupe recevrait ou réglerait pour résilier le swap à la date de clôture, en prenant en compte le niveau actuel des taux d'intérêt et du risque de crédit des contreparties du swap. La juste valeur des contrats de change à terme est leur prix coté sur le marché à la date de clôture, i.e. la valeur actuelle du prix forward coté.

Immobilisations corporelles

Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles, y compris les immeubles de placements, sont évaluées au coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût d'un actif produit par le Groupe pour lui-même comprend le coût des matières premières et de la main d'oeuvre directe, et une quote-part appropriée des frais généraux de production.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

Le Groupe comptabilise en immobilisations le coût de remplacement d'un composant au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Locations financement

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de location financement. Dans ce cas, il est procédé à un retraitement afin de reconnaître à l'actif la valeur du bien loué et au passif la dette financière correspondante. L'immobilisation est amortie sur la durée la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité.

Amortissement

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Les terrains ne sont pas amortis. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Constructions	30 ans
Aménagements	5 - 10 ans
Équipements	3 - 4 ans
Véhicules	5 ans
Moules	4 ans
Mobilier, agencements, matériels de bureau et informatique	3 - 10 ans

Immobilisations incorporelles

Écarts d'acquisition

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

Les écarts d'acquisitions résultent de l'acquisition des filiales, entreprises associées et coentreprises et représentent la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs nets et passifs éventuels identifiables acquis.

L'écart d'acquisition est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. L'écart d'acquisition est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti mais fait l'objet d'un

test de dépréciation annuel. S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable de l'écart d'acquisition est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés immédiatement en résultat.

Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si le Groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'oeuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les licences, les marques, les contrats clients, la technologie, les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété ainsi que les logiciels développés pour un usage interne et dont l'influence sur les résultats futurs revêt un caractère bénéfique, durable et mesurable, sont immobilisés et font l'objet d'un amortissement sur une durée allant de 3 à 6 ans. Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée.

Pour l'écart d'acquisition, les immobilisations en cours de développement et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes:

Frais de développement activés	3 à 5 ans
Licences	3 ans
Autres immobilisations incorporelles	5 ans

Créances clients

Les créances clients et autres débiteurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré et comprend les coûts d'acquisition des stocks et les coûts encourus pour les amener à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Placements

Les instruments financiers classés en placements sont comptabilisés selon l'option de juste valeur, tout profit ou perte en résultant est comptabilisé dans le compte de résultat.

Les OPCVM ne répondant pas à la définition d'IAS 7 sont classés en placements.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Ils comprennent également les OPCVM répondant à la définition d'IAS 7.

Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe consti-

tuent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Dépréciation des éléments d'actifs

Les valeurs comptables des actifs du Groupe, autres que les stocks et les actifs d'impôt différé sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour les écarts d'acquisitions, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée à chaque date de clôture.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout écart d'acquisition affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

Calcul de la valeur recouvrable

La valeur recouvrable des placements détenus par le Groupe jusqu'à l'échéance et des créances comptabilisés au coût amorti est égale à la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine des actifs financiers. Les créances dont l'échéance est proche ne sont pas actualisées.

La valeur recouvrable des autres actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendants, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un écart d'acquisition ou sur des titres de capitaux propres ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Capital

Actions propres

Les actions rachetées par INGENICO sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres, pour leur prix d'acquisition.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés en tant que dette au cours de la période où la distribution a été votée.

Endettement net

L'endettement net correspond aux dettes financières à court terme et long terme, diminuées de la trésorerie, des placements à court terme, ainsi que des instruments dérivés lorsqu'ils se rapportent à des éléments sous-jacents inclus dans les dettes financières nettes.

Instruments financiers composés

Les obligations convertibles qui confèrent au porteur une option de conversion en un nombre déterminé d'actions, qui ne varie pas en fonction des variations de leur juste valeur, sont comptabilisées en tant qu'instruments financiers composés.

Les coûts de transaction liés à l'émission d'un instrument financier composé sont affectés aux composantes « passif financier » et « capitaux propres » de l'instrument au prorata de la répartition du produit de l'émission. La valeur de la composante capitaux propres des obligations convertibles est déterminée en déduisant du montant du produit de l'émission la valeur actuelle des paiements futurs des intérêts et du principal, actualisés au taux d'intérêt du marché applicable aux passifs analogues non assortis d'une option de conversion. Les charges d'intérêt comptabilisées dans le compte de résultat sont calculées en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts portant intérêt

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Avantages au personnel

Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer à un régime à cotisations définies sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Régimes à prestations définies

L'obligation nette du Groupe au titre de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de l'année en cours et des années antérieures ; ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle, et minoré de la juste valeur des actifs du régime. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur les obligations de première catégorie dont la date d'échéance est proche de celle des engagements du Groupe. Les calculs sont effectués par des actuaires indépendants, la méthode utilisée est celle des unités de crédit projetées.

Lorsque les avantages du régime sont améliorés, la quote-part des avantages complémentaires relatifs aux services passés rendus par les membres du personnel est comptabilisée en charges selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Si les droits à prestations sont acquis immédiatement, le coût des avantages est comptabilisé immédiatement dans le compte de résultat.

INGENICO applique la norme IAS 19 révisée. En conséquence, tous les écarts actuariels sont reconnus, en contrepartie des capitaux propres consolidés.

Avantages à long terme

L'obligation nette du Groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés. Le taux d'actualisation est égal au taux, à la date de clôture, fondé sur des obligations de première catégorie dont les dates d'échéances sont proches de celles des engagements du Groupe.

Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel du Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options et actions gratuites attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. La juste valeur est évaluée à la date d'attribution et répartie sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive. La juste valeur des options est évaluée selon le modèle de Black & Scholes en tenant compte des termes et conditions des options définis au moment de leur attribution. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre réel des options acquises.

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Restructurations

Une provision pour restructuration est comptabilisée lorsque le Groupe a approuvé un plan formalisé et détaillé de restructuration et a :

- soit commencé à exécuter le plan ;
- soit rendu public le plan.

Les coûts d'exploitation futurs ne sont pas provisionnés.

Garanties

Une provision pour garanties est comptabilisée au moment de la vente des biens ou services correspondants.

La provision repose sur les données historiques des garanties et est évaluée en pondérant toutes les sorties possibles en fonction de leur probabilité.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

Produits

Ventes de biens et prestations de services

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Aucun produit n'est comptabilisé lorsqu'il y a une incertitude significative quant à (i) la recouvrabilité de la contrepartie due, (ii) aux coûts encourus ou à encourir associés à la prestation ou (iii) au retour possible des marchandises en cas de droit d'annulation de l'achat, et lorsque le Groupe reste impliqué dans la gestion des biens.

Contrats de construction

Lorsque le résultat d'un contrat de construction peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés dans le compte de résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Le degré d'avancement est évalué par référence aux travaux exécutés. Une perte attendue est immédiatement comptabilisée en résultat.

Produits d'intérêt

Les intérêts financiers sont comptabilisés en produits, au pro-rata temporis, sur la base du taux de rendement effectif.

Charges

Paiements au titre de contrats de location simple

Les paiements au titre de contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Paiements au titre de contrats de location-financement

Les paiements minimaux au titre d'un contrat de location-financement sont ventilés entre charge financière et amortissement de la dette. La charge financière est affectée à chaque

période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant à appliquer au solde de la dette restant dû.

Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les charges ou produits non récurrents, comme les dépréciations des écarts d'acquisition, les plus ou moins-values sur cession de sociétés consolidés ou d'activités, les charges de restructuration approuvées par la direction et ayant fait l'objet d'une communication externe, les coûts des litiges et dépréciations d'actifs considérés comme non récurrents.

Coût de l'endettement financier net

Il comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres produits et charges financiers

Ils comprennent principalement les profits et pertes de change.

Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (le produit) d'impôt exigible et la charge (le produit) d'impôt différé. L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéfice imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de

clôture, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la constatation d'impôt différé : (i) l'écart d'acquisition non déductible fiscalement et (ii) les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Les actifs d'impôt différé sont réduits dans la mesure où il n'est plus désormais probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

Information sectorielle

Un secteur est une composante distincte du Groupe qui est engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) et qui est exposée à des risques et une rentabilité différents de ceux des autres secteurs.

Durant les exercices comptables présentés, le Groupe a opéré principalement dans le secteur d'activité de la vente de terminaux de paiement. Par conséquent, seules les entités géographiques constituent des centres de profit pour lesquels il existe

une mesure complète de la performance permettant de présenter une information sectorielle.

Les coûts encourus au niveau du Groupe pour le compte des secteurs géographiques sont affectés aux différents secteurs. Ces coûts, liés aux activités opérationnelles des secteurs, sont directement attribués par secteur, ou raisonnablement affectés.

Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège. Les prix de transfert inter-segments sont déterminés aux prix de marché concurrentiels.

Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat. Les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont traités de la même façon. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente.

La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Un groupe destiné à être abandonné peut également satisfaire les critères pour être classé comme activité abandonnée.

3/ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Adresse	Pays	% intérêt INGENICO SA	Mode d'intégr.
SOCIÉTÉ MÈRE				
INGENICO S.A.	192, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex	France		
FILIALES CONSOLIDÉES				
IDS SOFRACIN S.A.	192, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex	France	99,95 %	IG
DSI INTERNATIONAL S.A.	192, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex	France	98,71 %	IG
SCI DU 5 PARC FLORAL	192, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex	France	100,00 %	IG
LEXEM S.A.	192, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine Cedex	France	100,00 %	IG
MONEYLINE BANKING SYSTEMS	183, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	France	100,00 %	IG
MONEYLINE VENTURES	183, avenue Georges Clemenceau - 92024 Nanterre Cedex	France	100,00 %	IG
CASH SOLUTIONS	77, boulevard Gambetta - 59055 Roubaix	France	67,00 %	IG
INGENICO GmbH	Pfalzburger Straße 43-44 - 10717 Berlin <i>Ainsi que sa filiale EPSOS EFT/POS Service GmbH détenue à 100 %</i>	Allemagne	100,00 %	IG
INGENICO INTERNATIONAL (PACIFIC) PTY Ltd	6 Prosperity Parade - Warriewood NSW 2102 <i>Ainsi que ses filiales Europa Ltd, INGENICO Singapore, INGENICO Japan et INGENICO New Zealand détenues à 100 %</i>	Australie	100,00 %	IG
INGENICO INTERNATIONAL (S) PTE Ltd	390 Havelock Road #03-03 King's Centre Singapore 169662	Singapour	100,00 %	IG
INGENICO JAPAN K K	4F, Sumitomo Fudosan Higashi - Shinbashi Bldg. No. 6 1-2-4 Hamamatsuchuo - Minato-ku Tokyo	Japon	100,00 %	IG
INGENICO UK Ltd	Ridge Way - Donibristle Industrial Estate Dalgety Bay - Dunfermline FIFE JY11 5JU - Écosse <i>Ainsi que INGENICO Ireland détenue à 100 %</i>	Grande Bretagne	100,00 %	IG
INGENICO IBERIA SL	C/ Ribera del Loira, 4 y 6 - 4ª planta Campo de las Naciones - 28042 Madrid <i>Ainsi que sa filiale INGENICO Barcelona SA détenue à 99,99 %</i>	Espagne	100,00 %	IG
INGENICO CORP	6195 Shiloh Road, Suite D Alpharetta, Georgia 30005 <i>Ainsi que ses filiales américaines et canadiennes toutes détenues à 100 %</i>	États-Unis	100,00 %	IG
INGENICO IVI INC	9155 South Date Land Blvd Suite 1408 Miami Florida 33156 <i>Ainsi que sa filiale au Mexique détenue à 100 %</i>	États-Unis	100,00 %	IG
DESCARTES INC	6 Colonail Lake Drive Lawrenceville - New Jersey - USA	États-Unis	99,00 %	IG
INGENICO DO BRASIL LTDA	Rua Tomé de Souza, 15-8 floor Sao Bernardo do Campo - Sao Paulo <i>Ainsi que ses filiales et succursales en Colombie, Venezuela, Argentine et Chili détenues à 100 %</i>	Brésil	100,00 %	IG
INGENICO ITALIA SpA	Via Stephenson 43/a - 20157 Milano <i>Ainsi que EPOS Italia SpA détenue à 100 %</i>	Italie	100,00 %	IG
INGENICO BV	Bogert 31 - 5612 LX Eindhoven	Pays-Bas	100,00 %	IG
INGENICO ELECTRONIC EQUIPMENT CO Ltd	C/D 8F, Block B Wangjing Tower No. 9 Wangjing Zhong Huan Nan Rd., Beijing - China 100102	Chine	100,00 %	IG
INGENICO KOREA	Daeha Building #508, 14-11Yeoeido Dong, Yeoungdungpo, gu, Seoul Korea Postal Code 150-715	Corée	100,00 %	IG
INGENICO SWITZERLAND SA	Impasse des Écureuils 2 Case postale 56 CH-1763 Granges-Paccot	Suisse	100,00 %	IG
INGENICO HUNGARY	1022 Budapest, Bég u. 3-5.	Hongrie	100,00 %	IG
INGENICO EASTERN EUROPE I SARL	10 bd Royal - 2449 Luxembourg <i>Ainsi que sa filiale INGENICO Polska détenue à 100 %</i>	Luxembourg	80,00 %	IG
INGENICO INVESTMENT LUXEMBOURG SA	10 bd Royal - L 2449 Luxembourg	Luxembourg	90,00 %	IG

4/ ACQUISITIONS ET CESSIONS

Acquisitions

MONEYLINE (France)

Les sociétés INGENICO et MONEYLINE ont annoncé le 29 juin 2006 le principe d'un rapprochement par voie de fusion absorption de MONEYLINE, selon une parité d'échange de 52 actions INGENICO contre 25 actions MONEYLINE correspondant à 2,08 actions INGENICO contre 1 action MONEYLINE.

Les sociétés ont signé un projet de traité de fusion le 20 septembre 2006 et les actionnaires d'INGENICO et de MONEYLINE ont approuvé l'opération de fusion lors d'assemblées générales extraordinaires tenues le 31 octobre 2006.

Cette opération, qui s'inscrit dans le plan de priorité géographique annoncé par INGENICO le 20 septembre 2005, a pour objectifs le renforcement de la présence d'INGENICO sur le marché de la distribution en France et la création d'un leader européen de la monétique intégrée.

En application du rapport d'échange de 52 actions INGENICO SA contre 25 actions MONEYLINE SA correspondant à 2,08 actions INGENICO SA contre 1 action MONEYLINE SA, il a été créé 1.882.764 actions INGENICO en échange des 905.175 actions MONEYLINE SA détenues par les actionnaires de MONEYLINE SA.

INGENICO SA a donc procédé à une augmentation de capital de 1.882.764 euros pour le porter de 30.124.312 euros à 32.007.076 euros.

La différence entre le montant de l'actif net social apporté par MONEYLINE SA (égal à 30.981.356 euros) et le montant de l'augmentation de capital d'INGENICO (égal à 1.882.764 euros),

soit 29.098.592 euros, constitue une prime de fusion qui est inscrite au passif du bilan d'INGENICO SA.

La date de prise de contrôle du groupe MONEYLINE est la date de décision des deux assemblées générales extraordinaires approuvant la fusion, soit le 31 octobre 2006.

À cette date, les activités et sociétés du groupe MONEYLINE intégrées au Groupe INGENICO, du fait de la fusion-absorption de MONEYLINE SA sont :

- MONEYLINE SA : société dont l'activité est de développer et commercialiser des solutions monétiques destinées au monde du commerce et de la distribution.
- MONEYLINE Banking Systems : société dont l'activité est de fournir, aux agences bancaires, des automates de remises de chèques, une gamme de scanners et les services de déploiement, de maintenance ainsi que les logiciels associés.
- MONEYLINE Ventures SA, Cash Solutions SA et Descartes Corp. Ces trois dernières sociétés étant sans activités.

Coût du regroupement

Dans le cadre de la fusion, le prix d'acquisition issue de la parité d'échange des actions MONEYLINE SA contre les actions INGENICO SA ressort à 30.981 K€. En paiement de ce prix INGENICO SA a procédé à l'émission de 1.882.764 actions à 1 euro faisant ressortir une prime de fusion inscrite au passif du bilan d'INGENICO SA d'un montant de 29.098 K€.

Montants comptabilisés à l'entrée dans le périmètre pour chaque catégorie d'actifs, de passifs et de passifs éventuels

Compte tenu des modalités de l'opération de rapprochement (rémunération de l'acquisition par des titres INGENICO SA), après retraitement des comptes des entités acquises aux normes du groupe et affectation de l'écart de première consolidation, les actifs et passifs se présentent comme suit à la date de rapprochement, à la date du 31 octobre 2006.

ACTIF (en milliers d'euros)		31/10/06
ACTIFS NON COURANTS		
Écarts d'acquisition	(3)	24 236
Autres immobilisations incorporelles	(2)	6 089
Immobilisations corporelles		909
Actifs financiers		157
Autres actifs non courants		3
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		31 394
ACTIFS COURANTS		
Stocks	(2)	3 325
Clients et créances d'exploitation		7 130
Autres actifs courants		655
Créances d'impôts courants		450
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 280
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		13 840
TOTAL ACTIF		45 234
PASSIF (en milliers d'euros)		
		31/10/06
CAPITAUX PROPRES		
Capital	(1)	1 883
Primes d'émission et d'apport		29 305
Écarts de conversion		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		31 188
DETTES		
Dettes financières à long terme		149
Provisions pour retraite et engagements assimilés		274
Autres provisions		2 200
Impôts différés passifs		1 937
Autres dettes non courantes		1 605
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		6 165
PASSIFS COURANTS		
Dettes financières à court terme		97
Autres provisions		145
Dettes fournisseurs et autres dettes courantes		6 758
Dettes diverses		881
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		7 881
TOTAL DES DETTES		14 046
TOTAL PASSIF		45 234

(1) Le prix d'acquisition frais inclus ressort à 31 484 K€.

(2) Affectation de l'écart de première consolidation

Le groupe a procédé à une étude d'allocation du coût de l'acquisition qui a conduit à l'identification et à la comptabilisation d'actifs immobilisés et courants suivants :

(en milliers d'euros)

	Activité MoneyLine Payment	MoneyLine Banking Systems	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES			
Marques	478	270	748
Technologie	2 735	520	3 255
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Contrats clients long terme	1 513	450	1 963
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 727	1 240	5 967
ACTIFS COURANTS			
Stocks	184	60	244
TOTAL ACTIFS COURANTS	184	60	244
TOTAL DES ACTIFS IDENTIFIÉS ET AFFECTÉS	4 911	1 300	6 211
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS CONSTATÉS	(1 691)	(448)	(2 138)

(3) Écarts d'acquisition

Après affectation l'écart d'acquisition ressort à un montant de 24.236 K€. Il est réparti entre les activités opérationnelles de l'ex-groupe MONEYLINE comme suit :

- Activité « Retail », anciennement MONEYLINE Payment Systems : 21.264 K€
- Activité MONEYLINE Banking Systems : 2.972 K€

Comptes Proforma

À titre de comparaison, il est présenté ci-après :

- L'effet de l'intégration des activités de l'ex-groupe MONEYLINE sur le résultat consolidé d'INGENICO.

EXERCICE 2006

(en milliers d'euros)

	Groupe INGENICO sans MoneyLine	Activités MoneyLine sur 2 mois	Groupe INGENICO (comptes consolidés)
CHIFFRE D'AFFAIRES	500 212	6 010	506 222
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	31 976	1 105	33 081
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	30 091	1 102	31 193
Coût de l'endettement financier net	(7 864)	15	(7 849)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	22 227	1 117	23 344
Impôt	(7 162)	(209)	(7 371)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	15 065	908	15 973

- Le compte de résultat 2006 Proforma qui intègre MONEYLINE depuis le 1^{er} janvier 2006.

EXERCICE 2006

(en milliers d'euros)

	Groupe INGENICO sans MoneyLine	Activités MoneyLine sur 2 mois	Groupe INGENICO (Proforma)
CHIFFRE D'AFFAIRES	500 212	26 627	526 839
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT	31 976	1 752	33 728
RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	30 091	44	30 135
Coût de l'endettement financier net	(7 864)	112	(7 752)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	22 227	156	22 383
Impôt	(7 162)	(167)	(7 329)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	15 065	(11)	15 054

Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'établissement des comptes proforma ci-dessus :

- L'acquisition est réputée intervenir au 1^{er} janvier 2006, avec pour conséquence la prise en compte des amortissements des immobilisations incorporelles identifiées lors de l'exercice d'allocation de l'écart de première consolidation depuis cette date.

- Le résultat présenté est le cumul des opérations de MONEYLINE et d'INGENICO pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2006 et du nouveau groupe pour la période du 1^{er} novembre au 31 décembre 2006. Il ne prend pas en compte les synergies potentielles du nouveau groupe.

SUISSE

INGENICO a acquis en février 2005, 51% du capital de la société XA SA afin de devenir un acteur majeur du marché suisse des terminaux de paiement.

Au cours de l'année 2006 les principaux terminaux de la gamme INGENICO ont été certifiés par l'entité locale de certification EP2, et une équipe commerciale a été constituée : XA SA est donc en position de démarrer ses ventes.

Afin de bénéficier plus rapidement de l'intégralité des fruits de la croissance du marché suisse et d'optimiser son retour sur investissement, INGENICO a procédé, en mai 2006, au rachat des 49 % détenus par les minoritaires aux mêmes conditions financières que celles négociées en février 2005 pour l'acquisition des premiers 51 %.

XA SA s'appelle désormais INGENICO (Suisse) SA.

L'augmentation de l'écart d'acquisition relatif à cette acquisition s'élève à 770 K€.

CORÉE

INGENICO a créé en mars 2005 une Joint Venture détenue à 50,01 %, constituée avec la société GENESIS CAPITAL PARTNERS. Cette Joint Venture a permis à INGENICO d'initialiser des contacts commerciaux avec certains acquéreurs locaux.

En août 2006, INGENICO a racheté les parts détenues par GENESIS CAPITAL PARTNERS afin de contrôler à 100 % la Joint Venture. Cette société est désormais consolidée en intégration globale. L'acquisition des parts complémentaires a généré un écart d'acquisition de 376 K€ qui a été déprécié.

Cessions

Dans le cadre de son programme de recentrage sur son cœur de métier, INGENICO a procédé début 2006 à des cessions de filiales dont l'activité n'était pas stratégique pour le Groupe ou dont la part de marché n'était pas suffisante pour leur permettre de jouer un rôle significatif.

DEBITEK (États-Unis)

DEBITEK est une société américaine, qui était détenue à 99,13 % par la filiale américaine d'INGENICO SA. DEBITEK conçoit et distribue des systèmes de paiement, sous forme de lecteurs de cartes, destinés à des groupes fermés d'utilisateurs. Ces lecteurs sont utilisés par des clients américains majoritairement porteurs de cartes à bandes magnétiques ; ils constituent une gamme de produits locale, distincte de la gamme promue par INGENICO. En 2005, DEBITEK a réalisé un chiffre d'affaires de 7,1 millions de dollars pour un résultat d'exploitation de 39 K\$.

Cette société a été cédée à Heartland Payment Systems, le 7 février 2006. INGENICO a consenti une garantie d'actif et de passif devant expirer le 1^{er} avril 2007 [sauf en ce qui concerne d'éventuelles réclamations relatives à des passifs fiscaux ou liés à l'environnement, la date d'expiration étant de 75 jours après la fin des délais de prescription s'agissant des garanties fiscales et de trois ans après la date de réalisation de la transaction pour les garanties liés à l'environnement].

INGENICO AB (Suède)

INGENICO AB est une société suédoise qui était détenue à 100% par INGENICO SA. INGENICO AB a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 25,3 MSEK (2,69 millions d'euros) pour un résultat net de 2,603 MSEK (277.000 euros).

INGENICO AB a été cédée à Bankenes Betalingssentral AS (BBS), leader norvégien en distribution de terminaux et acquisition de

transactions monétiques, le 7 mars 2006. INGENICO a consenti une garantie d'actif et de passif devant expirer le 1^{er} avril 2007 [sauf en ce qui concerne d'éventuelles réclamations relatives à des passifs fiscaux, la date d'expiration étant d'un mois après la fin des délais de prescription].

L'objectif stratégique de cette cession est de substituer un modèle de vente directe limité à la Suède contre un modèle de distribution exclusive avec un partenaire disposant d'une solide présence sur l'ensemble de la Scandinavie (Suède, Norvège, Danemark, et Finlande).

INGENICO TRANSACTION SYSTEM (Royaume-Uni)

INGENICO TRANSACTION SYSTEM (ITS) est une société basée au Royaume-Uni, qui était filiale à 100 % d'INGENICO SA. ITS fournit une solution de traitement des remontées de données générées par les transactions des cartes d'achat utilisées par certaines entreprises au Royaume-Uni (B2B). En 2005, ITS a réalisé un chiffre d'affaires de 2,24 M£ (3,27 millions d'euros) pour un résultat net de 274 K£ (300.000 euros).

Cette société a été cédée à American Express le 13 mars 2006. INGENICO a consenti une garantie d'actif et de passif devant expirer le 31 mai 2007 [sauf en ce qui concerne d'éventuelles réclamations relatives à des passifs fiscaux, la date d'expiration étant de sept ans après la date de réalisation de la transaction].

Le programme de cession a dégagé, sur l'exercice 2006, un profit net de cession de 2 517 K€ compte tenu de la sortie de ces sociétés du périmètre. Le gain net de trésorerie, après déduction de la trésorerie cédée, s'est élevé à 8.075 K€.

Les actifs et passifs de ces sociétés étaient classés au bilan 2005 en actifs et passifs détenues en vue de la vente.

5/ INFORMATION SECTORIELLE

Le critère primaire – par zone d’implantation géographique – est représentatif de la structure de la gestion du Groupe.

Au 31 décembre 2006, le Groupe suit son activité selon les 6 zones principales suivantes :

- l’Europe du Nord (Allemagne, Royaume-Uni...);
- l’Europe du Sud (France, Espagne, Italie...);
- le Pacifique / Asie;
- l’Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada...);
- l’Amérique Latine;
- l’Europe Centrale, l’Afrique, le Moyen Orient.

Analyse des résultats sectoriels

Au 31 décembre 2006, les résultats sectoriels s’analysent comme suit :

(en milliers d’euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Non alloués (*)	Élim.	Consol.
Chiffre d’affaires hors Groupe	102 825	153 709	38 082	110 527	99 025	2 055			506 222
Chiffre d’affaires inter-segments	1 132	142 505	2 323	493	15 658		(162 111)		
CHIFFRE D’AFFAIRES TOTAL	103 957	296 214	40 405	111 020	114 682	2 055	(162 111)		506 222
Résultat opérationnel courant	3 784	23 312	(4 404)	7 780	11 327	(2 337)	(6 382)		33 081
Résultat opérationnel	(94)	26 395	(7 088)	9 286	11 411	(2 336)	(6 382)		31 193
Résultat financier									(7 849)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence									
Impôt									(7 371)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE									15 973
PART DU GROUPE									15 984

Le chiffre d’affaires par zone de destination est le suivant :

Chiffre d’affaires hors Groupe	90 152	108 978	38 802	110 527	99 024	58 739			506 222
--------------------------------	--------	---------	--------	---------	--------	--------	--	--	---------

(*) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège non affectés aux segments géographiques.

Au 31 décembre 2005, les résultats sectoriels s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Non alloués (*)	Élim.	Consol.
Chiffre d'affaires hors Groupe	110 396	147 726	24 974	90 118	62 069	1 656			436 939
Chiffre d'affaires inter-segments	1 200	117 808	951	3 136	2 305		(125 401)		
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	111 597	265 534	25 925	93 254	64 374	1 656	(125 401)		436 939
Résultat opérationnel courant	4 755	9 003	(6 368)	(3 173)	6 396	(1 028)	(1 335)		8 249
Résultat opérationnel	(1 468)	(12 363)	(11 813)	(9 436)	6 396	(1 032)	(4 652)		(34 368)
Résultat financier									(3 267)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence									
Impôt									(2 502)
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ									(40 137)
PART DU GROUPE									(40 131)

Le chiffre d'affaires par zone de destination est le suivant :

Chiffre d'affaires hors Groupe	110 683	106 820	25 043	90 159	62 321	41 913			436 939
--------------------------------	---------	---------	--------	--------	--------	--------	--	--	---------

(*) Les éléments non alloués correspondent aux frais de siège non affectés aux segments géographiques.

Analyse des charges d'amortissement et des charges sans contrepartie en trésorerie du résultat opérationnel

Les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie du résultat opérationnel en trésorerie s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Non alloués (*)	Consolidés
Charges d'amortissements	1 658	5 009	803	2 655	902	747		11 775
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et charges IFRS 2	(2 767)	3 359	26	(109)		12		521

Les charges d'amortissement et les charges sans contrepartie en trésorerie du résultat opérationnel s'analysent comme suit au 31 décembre 2005 :

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Non alloués (*)	Consolidés
Charges d'amortissements	2 830	6 404	3 745	2 653	870	37		16 538
Dotations aux provisions nettes des reprises de provisions et charges IFRS 2	3 935	6 062		(573)		13		9 437

Analyse des actifs et passifs sectoriels

Les actifs et passifs sectoriels s'analysent comme suit au 31 décembre 2006 :

ANALYSE DES ACTIFS ET DES PASSIFS SECTORIELS (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Moyen-Orient, Afrique	Consolidé
Actifs sectoriels hors Groupe	56 425	149 795	28 936	105 563	37 383	5 959	384 060
Impôts différés actifs							14 393
Créances d'impôts courants							506
Actifs financiers							59 635
Instruments dérivés							965
Actifs destinés à la vente							
TOTAL ACTIF	56 425	149 795	28 936	105 563	37 383	5 959	459 559
Passifs sectoriels hors Groupe	55 825	(1 979)	42 350	21 679	25 016	7 377	150 268
Situation nette de l'ensemble consolidé							146 897
Impôts différés passifs							734
Dette d'impôt courant							2 116
Dettes financières							159 403
Instruments dérivés							141
TOTAL PASSIF	55 825	(1 979)	42 350	21 679	25 016	7 377	459 559

Les actifs et passifs sectoriels s'analysent comme suit au 31 décembre 2005 :

ANALYSE DES ACTIFS ET DES PASSIFS SECTORIELS (en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique /Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Moyen-Orient, Afrique	Consolidé
Actifs sectoriels hors Groupe	46 697	136 020	26 565	100 383	29 719	5 036	344 420
Impôts différés actifs							18 083
Créances d'impôts courants							2 681
Actifs financiers							57 678
Instruments dérivés							301
Actifs destinés à la vente							9 238
TOTAL ACTIF	46 697	136 020	26 565	100 383	29 719	5 036	432 401
Passifs sectoriels hors Groupe	39 416	28 893	37 994	19 150	20 726	5 304	151 483
Situation nette de l'ensemble consolidé							101 330
Impôts différés passifs							804
Dette d'impôt courant							1 322
Dettes financières							175 007
Passifs destinés à être cédés							2 454
TOTAL PASSIF	39 416	28 893	37 994	19 150	20 726	5 304	432 401

Analyse du coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique/ Asie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Non alloués (*)	Consolidés
Exercice 2006	1 416	6 201	353	1 090	888	521		10 468
Exercice 2005	1 991	7 629	329	1 943	1 098	1 584		14 574

6/ COÛTS PAR FONCTION ET AUTRES CHARGES

Les frais de personnel s'analysent de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Traitements et salaires	66 128	69 065
Charges sociales	17 358	18 347
Charges de retraite, régimes à prestations définies	283	404
Provisions pour indemnités de départ en retraite	336	(695)
Stock options et actions gratuites	5 875	2 825
TOTAL	89 980	89 946

Les charges d'amortissement et dépréciations d'immobilisations s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Amortissements et provisions immobilisations incorporelles	7 894	6 899
Amortissements et provisions immobilisations corporelles	5 322	6 022
Dépréciations des écarts d'acquisitions	376	4 222
TOTAL	13 592	17 143

7/ AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les autres produits et charges opérationnels comprennent :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Frais de restructuration	(3 165)	(9 293)
Coûts des litiges et coûts liés aux problèmes de qualité	630	(24 190)
Impact de l'application de la nouvelle méthodologie de dépréciation des stocks		(8 837)
Gains ou pertes sur cessions d'éléments d'actif	2 517	4 659
Dépréciation des écarts d'acquisition	(376)	(4 221)
Cessions, mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles	(1 331)	(918)
Autres	(164)	183
TOTAL	(1 888)	(42 617)

Pour l'année 2006, les autres charges et produits d'un montant de - 1,9 millions d'euros comprennent essentiellement :

- Les charges de restructuration supportées à l'occasion de cessions ou arrêts d'activités ainsi que les frais relatifs aux dispositions prises en faveur du personnel visé par des mesures d'ajustement d'effectifs : - 3.165 K€ ;
- Les coûts relatifs aux litiges et aux problèmes de qualité : + 630 K€ :
 - Les coûts liés aux problèmes de qualité ont été compensés par la reprise de la provision dotée en 2005. Le groupe enregistre une charge résiduelle de - 930 K€ ;
 - Les charges et produits relatifs aux litiges juridiques. Le

produit net sur ce poste (+ 1.560 K€) résulte essentiellement de la reprise d'une provision sur un litige excédant l'indemnité négociée et payée à un tiers dans la période.

- Les gains nets sur cessions d'éléments d'actif : + 2.517 K€ ; relatifs à la cession des filiales : ITS, INGENICO Suède et Debitex, objets du plan de cession engagé en 2005 ;
- La dépréciation de l'écart d'acquisition de la filiale coréenne s'élève à - 376 K€ ;
- Les gains et pertes sur cessions ou mise au rebut d'autres éléments d'actif non courants enregistrés sur ce type d'actifs : - 1.331 K€. Plus de la moitié de cette charge correspond aux implantations françaises (conséquence des mesures de réorganisation menées dans ce pays).

8/ COÛT FINANCIER NET

L'analyse du coût financier (net) est la suivante :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Charges d'intérêts des emprunts obligataires convertibles	(3 880)	(2 532)
Autres charges d'intérêts	(5 272)	(2 950)
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER	(9 152)	(5 482)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	1 524	1 270
COÛT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	(7 628)	(4 211)
Autres produits financiers	10 506	5 084
Autres charges financières	(10 726)	(4 140)
COÛT FINANCIER NET	(7 849)	(3 267)

Pour l'année 2006, le coût de l'endettement financier est composé de :

- 3.880 milliers d'euros relatifs aux intérêts contractuels et notionnels de l'émission obligataire de type OCEANE ;
- 5.272 milliers d'euros correspondant essentiellement aux intérêts des emprunts MT en France.

Les produits de trésorerie correspondent aux revenus des équivalents de trésorerie et des placements.

Les autres produits et charges financiers (montant net - 21 milliers d'euros) correspondent à une perte de change nette de - 2.079 milliers d'euros et à des autres produits financiers pour 1.858 milliers d'euros correspondant essentiellement à la réévaluation à la juste valeur des placements financiers.

9/ IMPÔTS

Charges d'impôt sur les résultats des sociétés intégrées

(en milliers d'euros)	2006	2005
Charge d'impôt de l'exercice	(6 516)	(4 303)
Impôts différés	(855)	1 800
TOTAL	(7 371)	(2 502)

En 2006, la charge d'impôt de l'exercice correspond principalement aux impôts dus en Amérique latine, Amérique du Nord, Grande Bretagne, Italie.

En 2005, la charge d'impôt de l'exercice correspond principalement aux impôts dus en Amérique latine, en Italie et en Grande-Bretagne.

Preuve d'impôt Groupe

L'impôt sur les sociétés résulte de l'application du taux effectif de fin d'exercice au résultat avant impôts au 31 décembre 2006. En France, les impôts différés sont calculés sur la base des taux d'imposition votés, soit 34,43 % pour 2007 et les années suivantes.

Le tableau ci-après présente un rapprochement de la charge d'impôt théorique à la charge d'impôt comptabilisée. Les éléments de rapprochement représentent, outre l'effet des différentiels et modifications des taux d'impôt, les effets d'impôt des économies non imposables ou des charges non déductibles résultant des différences permanentes entre les assiettes d'imposition locales et les comptes présentés conformément aux normes IFRS.

Rapprochement entre la charge d'impôt et le résultat avant impôts

(en milliers d'euros)	2006	2005
Résultat net de la période	15 973	(40 137)
Impôt sur les sociétés	(7 371)	(2 502)
Résultat avant impôt	23 344	(37 635)
Taux d'imposition - français	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(8 037)	12 958
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(415)	(820)
Pertes fiscales de l'exercice non activées	(2 888)	(14 287)
Utilisation de déficits reportables non activés	7 828	1 069
Effet des différences permanentes	(3 859)	(1 412)
TOTAL	(7 371)	(2 502)

Impôts différés au bilan

Analyse par échéance

(en milliers d'euros)	2006	2005
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS		
Impôts différés actifs recouvrables à plus d'un an	14 393	18 083
Impôts différés actifs recouvrables à moins d'un an		
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS AU 31 DÉCEMBRE	14 393	18 083
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS		
Impôts différés passifs recouvrables à plus d'un an	(734)	(804)
Impôts différés passifs recouvrables à moins d'un an		
TOTAL IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS AU 31 DÉCEMBRE	(734)	(804)

Variation des impôts différés

(en milliers d'euros)	Impôts différés actifs sur déficits fiscaux reportables	Impôts différés actifs sur différences temporaires	Total impôts différés actifs	Total impôts différés passifs	Total impôts différés nets
AU 31 DÉCEMBRE 2005	11 274	6 809	18 083	(804)	17 279
Impôts différés constatés en résultat	960	(2 224)	(1 264)	409	(855)
Impôts différés constatés en capitaux propres	0	(1 593)	(1 593)	(420)	(2 012)
Différence de conversion	(807)	(753)	(1 560)	0	(1 560)
Autres mouvements	755	(29)	727	81	807
AU 31 DÉCEMBRE 2006	12 182	2 211	14 393	(734)	13 659

Analyse par nature

(en milliers d'euros)	2006	2005
IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS PAR CATÉGORIES DE DIFFÉRENCES TEMPORELLES		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(1 265)	(120)
Engagements envers le personnel	2 862	2 388
Stocks, créances, fournisseurs et provisions	3 066	7 393
Pertes fiscales et crédits d'impôts	12 182	11 274
Autres (instruments financiers)	(2 452)	(2 852)
TOTAL	14 393	18 083
IMPÔTS DIFFÉRÉS PASSIFS PAR CATÉGORIES DE DIFFÉRENCES TEMPORELLES		
Immobilisations corporelles et incorporelles	(456)	(14)
Engagements envers le personnel	205	0
Stocks, créances, fournisseurs et provisions	(483)	(789)
TOTAL	(734)	(803)
MONTRÉ COMME SUIV AU BILAN		
Impôts différés actifs	14 393	18 083
Impôts différés passifs	(734)	(804)
TOTAL NET	13 659	17 279

Détails des IDA non reconnus

(en milliers d'euros)	2006	2005
Impôts différés sur déficits fiscaux reportables	30 677	32 696
Impôts différés sur différences temporelles	4 216	NC
TOTAL	34 893	32 696

10/ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	2006	2005
AU 1^{ER} JANVIER	65 413	69 989
Investissements	25 382	2 387
Cessions	0	0
Pertes de valeur	(376)	(3 221)
Différences de conversion	(20)	307
Autres	(412)	(4 049)
AU 31 DÉCEMBRE	89 987	65 413

Détail des écarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	2006			2005		
	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette	Valeur brute	Cumul des pertes de valeur	Valeur nette
Amérique du Nord	57 477		57 477	57 477		57 477
Asie	4 192	(376)	3 816	4 228		4 228
INGENICO Italie	814	(96)	718	814	(96)	718
INGENICO Ireland Ltd	1 026	(139)	888	1 001	(131)	870
EUROPA Pty Ltd	4 434	(3 379)	1 055	4 594	(3 501)	1 093
INGENICO Suisse	1 797		1 797	1 027		1 027
Moneyline Banking System	2 972		2 972			
Moneyline Activité Retail	21 264		21 264			
TOTAL	93 976	(3 990)	89 987	69 141	(3 728)	65 413

L'augmentation des écarts d'acquisition est due principalement à l'opération de rapprochement effectuée en 2006 avec le Groupe MONEYLINE. Cette opération qui a pris la forme d'une fusion absorption de la société mère de l'ex-groupe MONEYLINE, a eu pour effet, après affectation de l'écart de première consolidation [affectation en marques, contrats long terme, technologie et stocks pour un montant de 6.210 milliers d'euros], de dégager un écart d'acquisition résiduel de 24.236 K€.

La prise de contrôle à 100 % de la société XA, devenue INGENICO Suisse a entraîné l'augmentation de l'écart d'acquisition correspondant d'un montant de 770 K€.

La prise de contrôle à 100 % de la société INGENICO Corée a entraîné l'augmentation de l'écart d'acquisition correspondant d'un montant de 376 K€, déprécié au 31 décembre 2006.

En dehors d'INGENICO Corée, les tests de dépréciation effectués au cours du 4^e trimestre 2006 n'ont pas amené le Groupe à constater une dépréciation des écarts d'acquisition.

Tests de dépréciation des écarts d'acquisition

INGENICO a réalisé un test de dépréciation des valeurs nettes des écarts d'acquisition. Cette procédure, s'appuyant notamment sur la méthode des flux nets futurs de trésorerie actualisés, consiste en l'évaluation de la valeur recouvrable de chaque entité générant des flux propres de trésorerie. Ces entités correspondent soit à des filiales, soit à une zone géographique dans laquelle le Groupe est implanté. Les tests de dépréciation sont effectués chaque année au quatrième trimestre de l'exercice en utilisant les projections de flux de trésorerie

sur la base des prévisions d'exploitation existantes portant sur une période de quatre ans au delà de l'année 2006, incluant des taux de croissance et de rentabilité jugés raisonnables. Des taux d'actualisation (s'appuyant sur le coût moyen pondéré du capital) ont été appréciés pour chaque unité génératrice de trésorerie à partir d'analyses du secteur dans lequel le Groupe exerce son activité. Les prévisions existantes sont fondées sur l'expérience passée ainsi que sur les perspectives d'évolution du marché.

Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des écarts d'acquisitions sont les suivantes :

Segments	Europe du Nord		Europe du Sud		Pacifique /Asie		Amérique du Nord	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	Total
	Irlande	Italie	Moneyline Banking System	Moneyline Activité Retail	Asie	Europa	Amérique du Nord	INGENICO Suisse	
Valeur nette comptable des écarts d'acquisition (en milliers d'euros)	888	718	2 972	21 264	3 816	1 055	57 477	1 797	89 987
Méthode de valorisation de l'unité génératrice de trésorerie					Valeur d'utilité				
Nombre d'années sur lequel les flux de trésorerie sont estimés					3 ans				
Taux de croissance à long terme	2,50 %	0,00 %	2,50 %	2,50 %	3,00 %	1,00 %	2,50 %	2,50 %	
Coût moyen pondéré du capital utilisé au 31/12/2006	11,30 %	11,30 %	11,30 %	11,30 %	15,30 %	14,20 %	12,30 %	9,86 %	

(1) Les taux d'actualisation retenus sont les taux après impôts. L'utilisation de taux avant impôts n'aurait pas d'incidence sur la valorisation.

Différentes hypothèses mesurant la sensibilité de la méthode sont systématiquement testées sur ces paramètres :

- variation du taux de croissance annuel moyen des flux de trésorerie de +/- 1 % ;
- variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie de +/- 0,5 %.

Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	2006				TOTAL	2005				
	Licences, marques, technologie	Frais de dével. (générés en interne)	Autres immob. incorp.	Avances et acomptes		Licences	Frais de dével. (générés en interne)	Autres immob. incorp.	Avances et acomptes	TOTAL
VALEUR BRUTE										
AU 1^{ER} JANVIER	14 958	39 895	3 584		58 437	13 530	33 163	3 878	24	50 594
Investissements	151	3 091	308		3 550	349	7 161	134		7 645
Cessions	(301)				(301)	(376)	(2 324)			(2 700)
Variation de périmètre (*)	4 745		1 963		6 708		566			566
Différences de conversion	(921)	(1 630)	15		(2 536)	1 276	2 330	(2)		3 604
Autres	442	(562)	78		(42)	179	(1 001)	(426)	(24)	(1 272)
AU 31 DÉCEMBRE	19 074	40 794	5 947		65 816	14 958	39 895	3 584	0	58 437
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR										
AU 1^{ER} JANVIER	(10 419)	(24 521)	(3 584)		(38 524)	(8 454)	(20 353)	(3 146)	0	(31 953)
Amortissements	(2 837)	(4 487)	(570)		(7 894)	(1 538)	(4 012)	(869)		(6 418)
Cessions et pertes de valeur						257				257
Variation de périmètre (*)	(581)	7	(38)		(612)		(420)			(420)
Différences de conversion	579	1 406	5		1 990	(667)	(1 916)	4		(2 579)
Autres	1 344	(714)	(45)		585	(17)	2 180	426		2 589
AU 31 DÉCEMBRE	(11 915)	(28 308)	(4 232)		(44 455)	(10 419)	(24 521)	(3 584)	0	(38 524)
VALEUR NETTE										
AU 1^{ER} JANVIER	4 539	15 374	0		19 913	5 076	12 810	732	24	18 641
AU 31 DÉCEMBRE	7 159	12 486	1 716		21 361	4 539	15 374	0	0	19 913

(*) Les variations de périmètre de l'exercice 2006 correspondent essentiellement aux variations induites par l'affectation de l'écart d'acquisition MONEYLINE. Ceci correspond à des immobilisations incorporelles identifiées et comptabilisées pour les montants bruts suivant :

LICENCES

- Marques : 748 K€
- Technologie : 3 255 K€

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

- Contrats Clients long terme : 1 963 K€

Ces immobilisations sont amorties sur une période de 5 ans.

11/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'euros)	2006					2005				
	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres	En-cours	Total	Terrains et constructions	Installations techniques et outillages	Autres	En-cours	Total
VALEUR BRUTE										
AU 1^{ER} JANVIER	1 427	38 094	17 721	32	57 273	8 303	34 992	12 257	432	55 983
Investissements	253	3 611	2 285	46	6 195	57	3 680	1 567	85	5 390
Cessions	(1 006)	(2 472)	(2 696)		(6 174)	(5 185)	(2 369)	(161)		(7 715)
Variation de périmètre (*)		1 165	1 256		2 420		24			24
Différences de conversion		(1 360)	(1 054)		(2 415)	147	2 532	1 790	35	4 504
Autres	169	(1 931)	1 346	(32)	(448)	(1 895)	(765)	2 268	(520)	(912)
AU 31 DÉCEMBRE	842	37 105	18 858	46	56 852	1 427	38 094	17 721	32	57 273
AMORTISSEMENTS, PERTES DE VALEUR										
AU 1^{ER} JANVIER	(1 152)	(26 968)	(12 066)	0	(40 186)	(3 682)	(23 863)	(8 532)	0	(36 077)
Amortissements	241	(3 516)	(2 047)		(5 322)	(587)	(3 671)	(1 597)		(5 855)
Cessions et pertes de valeur	648	2 093	2 270		5 012	1 907	1 950	128		3 984
Variation de périmètre (*)	(24)	(974)	(756)		(1 754)		(8)			(8)
Différences de conversion		1 304	814		2 119	(103)	(1 999)	(1 159)		(3 261)
Autres	(107)	1 404	(1 216)		81	1 313	623	(906)		1 030
AU 31 DÉCEMBRE	(395)	(26 656)	(13 000)	0	(40 051)	(1 152)	(26 968)	(12 066)	0	(40 186)
VALEUR NETTE										
AU 1^{ER} JANVIER	275	11 126	5 655	32	17 087	4 621	11 129	3 725	432	19 907
AU 31 DÉCEMBRE	447	10 449	5 858	46	16 801	275	11 126	5 655	32	17 087

Test de valeur des immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2006, la comparaison de la valeur nette comptable des immobilisations corporelles à la valeur d'utilité pour le Groupe n'a pas conduit à reconnaître de dépréciation sur l'exercice.

12/ ACTIFS FINANCIERS

Au 31 décembre 2006 et 2005, les actifs financiers comprennent les dépôts et cautionnements versés, les titres de participation et autres créances rattachées non consolidées.

(en milliers d'euros)	2006	2005
Détenus jusqu'à échéance	899	1 221
TOTAL	899	1 221

13/ AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	2006	2005
Autres actifs non courants	6 544	8 274
TOTAL	6 544	8 274

Au 31 décembre 2006 et 2005, les autres actifs non courants comprennent :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Créances supérieures à 1 an	3 740	5 274
Créances fiscales hors IS supérieures à 1 an	443	577
Créances d'IS supérieures à 1 an (carry back)	2 298	2 298
Produits constatés d'avance supérieurs à 1 an	63	125
TOTAL	6 544	8 274

14/ STOCKS

(en milliers d'euros)	2006	2005
Matières premières et consommables	14 592	14 254
Produits finis	48 024	37 391
Dépréciations matières premières et consommables	(5 932)	(6 953)
Dépréciations produits finis	(6 725)	(4 564)
MONTANTS NETS	49 960	40 128

La variation du montant des stocks nets pour un montant de 9.832 milliers d'euros résulte principalement des changements de périmètre (MONEYLINE) et de l'activité commerciale soutenue notamment en fin d'année.

15/ CLIENTS ET CRÉANCES D'EXPLOITATION

Les clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Fournisseurs : avances et acomptes versés	1 567	1 105
Créances clients sur ventes de biens et services	119 834	133 659
Créances sur personnel et organismes sociaux	130	232
Créances fiscales, hors IS	4 122	1 309
Comptes courants, actif		311
Autres créances	2 586	4 410
Provisions pour créances douteuses	(2 257)	(2 521)
TOTAL	125 982	138 505

La diminution du poste client en 2006 par rapport à 2005 est la résultante d'actions menées au niveau groupe visant à réduire les délais de règlements.

16/ AUTRES ACTIFS COURANTS ET CRÉANCES D'IMPÔT

(en milliers d'euros)	2006	2005
Charges constatées d'avance	5 486	1 879
Intérêts courus sur créances et prêts	315	469
TOTAL	5 802	2 347
ÉTAT, IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	506	2 681

17/ ACTIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Le groupe n'a pas engagé au 31 décembre 2006 de processus conduisant à la cession d'activités ou de filiales.

18/ CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Nombre d'actions en circulation

	2006	2005
ÉMISES AU 1^{ER} JANVIER	29 924 312	29 803 117
Émises dans le cadre des options exercées et de la distribution de dividendes	301 500	121 195
Émises dans le cadre de l'opération de fusion MoneyLine	1 882 764	
ÉMISES AU 31 DÉCEMBRE	32 108 576	29 924 312
Actions propres au 31 décembre	782 829	319 310
EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	31 325 747	29 605 002

Les actions d'INGENICO ont une valeur nominale de 1 €. Le capital social autorisé au 31 décembre 2006 consiste en 32.108.576 actions.

Actions propres

(en milliers d'euros)	2005	Acquisitions	Cessions	Autres	2006
Nombre de titres	319 310	800 690	(337 171)		782 829
Valeur	12,14	16,63	16,72		15,31
TOTAL	3 876 136	13 317 589	(5 637 499)		11 986 536

À compter du 05/05/2006, la société est intervenue sur le marché boursier afin d'y acheter ses titres conformément à la résolution de l'assemblée générale mixte du 5 mai 2006 qui est venue se substituer à la résolution de l'AG du 19 mai 2005 dans les mêmes conditions d'achat maximum de 30 € pour une période de 18 mois à compter de la dite date.

Dans le cadre de ce programme, 483.460 actions ont été achetées au cours moyen de 16,84 € durant l'année 2006.

Le portefeuille des actions achetées en nom propre était au 31 décembre 2006 de 732.770 actions au cours moyen de 15,16 €.

Dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre au cours de l'exercice 2006, 317.230 actions ont été acquises au cours moyen de 16,32 € et 337.171 actions vendues au cours moyen de 16,72 €.

Le portefeuille des actions afférant au contrat de liquidité était de 50.059 actions au 31 décembre 2006 au cours moyen de 17,52 €.

Plan d'options de souscription d'actions et actions gratuites

Caractéristiques des plans en vigueur au 31 décembre 2006

L'assemblée des actionnaires a autorisé le 4 mai 2000 et le 18 octobre 2004 le conseil d'administration à consentir à un certain nombre de collaborateurs pendant un délai respectif de 5 ans et 24 mois des options donnant droit à la souscription d'actions.

Les principales caractéristiques des plans en vigueur au 31 décembre 2006 sont les suivantes :

a) Plans d'option de souscription d'actions

Tranche A

Agissant sur délégation du Conseil d'administration du 18 mars 2003, le président du Conseil d'administration a attribué, le 15 avril 2003, une première tranche d'options, dite Tranche A, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche A, le nombre d'options attribuées à chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de souscription de la Tranche A a été fixé à 5,67 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution, soit le 15 avril 2003.

Tranche B

Le Conseil d'administration du 25 juillet 2003 a attribué une deuxième tranche d'options, dite Tranche B, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche B, le nombre d'options attribués à chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de sous-

cription de la Tranche B a été fixé à 8,46 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution (25 juillet 2003).

Tranche C

Le Conseil d'administration du 20 avril 2004 a attribué une troisième tranche d'options dite Tranche C, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche C, le nombre d'options attribués à chacun d'eux et le prix de souscription.

Le prix de souscription de la Tranche C a été fixé à 10,93 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution (20 avril 2004).

Tranche D

Le Conseil d'administration du 10 juin 2004 a attribué une quatrième tranche d'options dite Tranche D, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche D, le nombre d'options attribués à chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de souscription de la Tranche D a été fixé à 11,04 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution (10 juin 2004).

Tranche E

Le Directeur Général agissant dans le cadre de la subdélégation qui lui a été conférée par le Conseil d'administration de la société en date du 8 juillet 2004, a attribué une cinquième tranche d'options, dite Tranche E et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche E, le nombre d'options attribués à

chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de souscription de la Tranche E a été fixé à 13,93 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant le Conseil d'administration du 8 juillet 2004.

Tranche F

Le Conseil d'administration du 14 décembre 2004 a attribué une nouvelle tranche d'options dite Tranche F, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche F, le nombre d'options attribués à chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de souscription de la Tranche F a été fixé à 11,68 euros représentant 95 % de la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution.

Tranche H

Le Conseil d'administration du 20 septembre 2005 a attribué une nouvelle tranche d'options dite Tranche H, et a déterminé la liste des bénéficiaires de la Tranche H, le nombre d'options attribués à chacun d'eux et le prix de souscription. Le prix de souscription de la Tranche H a été fixé à 11,62 euros représentant la moyenne des cours d'ouverture des vingt séances de bourse précédant la date d'attribution sans décote.

Pour tous les plans ci dessus, les conditions de souscription sont la présence dans l'entreprise pendant 3 ans à compter de la date d'attribution.

b) Actions gratuites

L'Assemblée générale des actionnaires du 19 avril 2005 a autorisé le conseil à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, à des salariés ou mandataires du groupe,

dans la limite de 2 % du capital social de la société au jour de l'assemblée soit 596.052 actions.

Au 31 décembre 2005, il avait été attribué 165.000 actions dont 10.000 au Président, 150.000 au Directeur Général (dont 100.000 réparties en attributions trimestrielles sur 2006 du quart de ce montant) et 5.000 à un membre du comité exécutif. Le 15 mars 2006, le conseil d'administration a décidé la mise en place d'un plan d'attribution d'actions gratuites aux managers clés de la Société : 635.000 actions ont été ainsi attribuées en plusieurs sous groupes à 41 bénéficiaires.

L'Assemblée générale des actionnaires du 5 mai 2006 a autorisé le conseil à attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre à des salariés ou mandataires du groupe, dans la limite de 3 % du capital social au jour de la décision du conseil d'administration soit 898.569 actions.

Au 31 décembre 2006, les actions gratuites attribuées au comité exécutif et au Président du conseil d'administration s'élèvent à 285.000, compte tenu des départs de l'année.

L'attribution des actions ne sera définitive qu'à l'expiration d'une période de deux ans et à condition qu'à cette date, le bénéficiaire soit toujours employé du groupe INGENICO. Les actions doivent être conservées par les bénéficiaires pendant une nouvelle période de 2 ans après leur acquisition.

Compte tenu des départs intervenus dans l'année, 760.000 actions gratuites attribuées sont en circulation au 31 décembre 2006.

Évolution des plans d'options sur titre et actions de la période

	2006						
	Options/actions en circulation au 1 ^{er} janvier	Options/actions attribuées au cours de l'exercice	Options/actions exercées sur la période	Options/actions annulées, rendues caduques	Nombre d'options/actions existantes au 31 décembre ⁽¹⁾	Durée de vie moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)
Tranche A	684 500		213 000	44 000	427 500	8	5,67
Tranche B	10 000				10 000	8	8,46
Tranche C	127 500		52 500	20 000	55 000	8	10,93
Tranche D	110 000			10 000	100 000	8	11,04
Tranche E	0					8	13,93
Tranche F	172 000		3 000	39 500	129 500	8	11,68
Tranche H	425 000		5 000	25 000	395 000	8	11,62
Actions gratuites	165 000	635 000		40 000	760 000	NA	0,00
TOTAL	1 694 000	635 000	273 500	178 500	1 877 000		

(1) Dont 437.500 exerçables au 31 décembre 2006.

2005

	Options/actions en circulation au 1 ^{er} janvier	Options/actions attribuées au cours de l'exercice	Options/actions exercées sur la période	Options/actions annulées, rendues caduques	Nombre d'options/actions existantes au 31 décembre	Durée de vie moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (en €)
Tranche A	780 500		45 500	50 500	684 500	8	5,67
Tranche B	25 000		15 000		10 000	8	8,46
Tranche C	147 500			20 000	127 500	8	10,93
Tranche D	110 000				110 000	8	11,04
Tranche E	30 000			30 000		8	13,93
Tranche F	209 500			37 500	172 000	8	11,68
Tranche H		425 000			425 000	8	11,62
Actions gratuites		165 000			165 000	NA	0,00
TOTAL	1 302 500	590 000	60 500	138 000	1 694 000		

Juste valeur des options attribuées

INGENICO a évalué la juste valeur des biens ou services reçus pendant la période en se fondant sur la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués.

Pour les stocks options

La valeur de départ de l'action est prise à la date d'attribution. La volatilité considérée est la volatilité historique calculée sur une période de 1 an précédant la date d'attribution, à l'exception des plans A et B pour lesquels la volatilité considérée a été établie sur la base d'une analyse multicritères

portant sur la volatilité implicite d'instruments financiers à la date de calcul.

La courbe de taux d'intérêt est calculée à partir des taux monétaires et des taux swaps de Bloomberg.

Pour les attributions gratuites d'actions

La juste valeur est constituée par le cours de l'action à leur date d'attribution.

Hypothèses utilisées pour déterminer la juste valeur

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F	Tranche H
Cours du sous-jacent à la date d'attribution (€)	6,43	8,91	12,53	14,39	15,45	11,10	12,24
Prix d'exercice (€)	5,67	8,46	10,93	11,04	13,93	11,68	11,62
Volatilité attendue (%)	61,83 %	54,69 %	41,32 %	41,28 %	40,28 %	38,71 %	38,55 %
Durée de vie de l'option (an)	8	8	8	8	8	8	8
Taux de dividendes attendu	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Taux de rendement sans risque	4,12 %	3,87 %	4,05 %	4,30 %	4,13 %	3,46 %	3,35 %

Incidence sur les états financiers

En fonction des paramètres de calcul utilisés dans la détermination de la juste valeur, la charge reconnue en résultat opérationnel courant et en autres charges et produits opérationnels (celles liés à la restructuration) au titre des attributions d'options et d'actions gratuites s'élève sur l'exercice 2006 respectivement à :

- Stocks options : 1.366 K€ en résultat opérationnel courant et 304 K€ en autres produits et charges opérationnelles.

- Attributions gratuites d'actions : 4.205 K€ en résultat opérationnel courant.

Sur l'exercice 2005, la charge reconnue en charges administratives et en autres charges et produits opérationnels (celles liés à la restructuration) au titre des attributions d'options et d'actions gratuites s'élève à respectivement 2.150 K€ et 680 K€.

19/ RÉSULTAT PAR ACTION

Résultat de base par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat de la période part du Groupe par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, à l'exclusion des actions ordinaires achetées par le Groupe et

détenues comme actions propres. Le nombre moyen d'actions ordinaires est une moyenne annuelle pondérée calculée en fonction de la date d'émission ou de rachat des actions au cours de l'exercice.

	2006	2005
Résultat net part du Groupe (en milliers d'euros)	15 984	(40 131)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires	29 791 844	29 629 628
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (en euros)	0,54	(1,35)

Résultat dilué par action

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre pondéré d'actions ordinaires est ajusté pour prendre en compte l'effet de conversion de tous les éléments dilutifs.

Au 31 décembre 2006, les instruments dilutifs comprennent :

- Les options de souscriptions d'actions et les actions gratuites.

Au 31 décembre 2006, les instruments antidilutifs comprennent :

- Les obligations convertibles (Océanes) et l'économie d'intérêts dans l'hypothèse d'une conversion en actions.

(en milliers d'euros)	2006	2005
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE PART DU GROUPE	15 984	(40 131)
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE PART DU GROUPE DILUÉ	15 984	(40 131)
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS EXISTANTES	29 791 844	29 629 628
Incidence des instruments dilutifs :		
Exercice des options de souscriptions d'actions et actions gratuites	611 410	
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES (DILUÉ)	30 403 254	29 629 628
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (en euros)	0,53	(1,35)

20/ DETTES FINANCIÈRES NETTES

Pour le groupe INGENICO, les dettes financières nettes sont représentées par les dettes financières à court et à long terme diminuées des placements réalisables à court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

(en milliers d'euros)	2006	2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	67 625	55 087
Placements	58 736	56 457
Dettes financières	(159 403)	(175 007)
DETTES FINANCIÈRES NETTES	(33 042)	(63 463)

En 2006, les placements pour un montant de 58.736 milliers d'euros correspondent à des actifs financiers courants de gestion de trésorerie.

En 2005, les 55.087 milliers d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie incluent 2.333 milliers d'euros correspondant à la trésorerie des actifs destinés à être cédés.

Détail de la trésorerie et des placements à court terme

(en milliers d'euros)	2006	2005
Trésorerie et équivalents de trésorerie	58 018	29 329
OPCVM classés en trésorerie	9 607	25 758
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	67 625	55 087
OPCVM classés en placement	58 736	56 457
TRÉSORERIE ET PLACEMENTS	126 361	111 544

La variation des placements à court terme (OPCVM) classés en trésorerie et placement s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER	82 215	2 842
Augmentations/achats	27 384	89 315
Diminutions/ventes	(44 336)	(10 295)
Différence de conversion	(35)	
Autres mouvements	3 115	353
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	68 343	82 215

Les autres mouvements correspondent à l'entrée dans le périmètre du groupe MONEYLINE (+ 1.562 K€) et à la réévaluation à juste valeur des placements (+ 1.553 K€).

Les OPCVM sont classés en trésorerie dès lors qu'ils répondent à la définition d'IAS 7. À défaut, ils sont classés en placements.

Détail des dettes financières

Les dettes financières s'analysent entre long terme et court terme, ces dernières comprenant à la fois la part à moins d'un an des endettements à long terme ainsi que des dettes financières dont la durée est inférieure à un an.

(en milliers d'euros)	2006	2005
Emprunt obligataire convertible ou échangeable en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)	70 054	68 374
Dettes bancaires	8 214	20 451
Billets de trésorerie	40 000	40 000
Dettes liées aux contrats de location-financement	2 828	4 348
Autres dettes financières	204	872
DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME	121 300	134 045
Dettes bancaires ou assimilées	12 677	16 931
Dettes liées aux contrats de location-financement	1 142	2 111
Concours bancaires	24 284	21 920
DETTES FINANCIÈRES À COURT TERME	38 103	40 962
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	159 403	175 007

Durant l'année 2005, INGENICO avait émis un emprunt obligataire sous forme d'OCEANE en date du 4 mai 2005 pour un montant brut de 80 millions d'euros. Le montant de l'OCEANE, enregistré frais d'émission déduits a été scindé dans les comptes consolidés entre une composante obligataire enregistrée en dette, et une composante capitaux propres.

Par ailleurs, le 16 juin 2005, INGENICO avait restructuré sa dette avec un pool de 4 banques pour un montant global de refinancement de 72,5 millions d'euros se décomposant comme suit :

- souscription d'un emprunt MT de 32.500 milliers d'euros (échéance avril 2009 – à taux variable) en remplacement du prêt existant de 20.625 milliers d'euros ;
- transformation des lignes court terme en moyen terme 3 ans confirmées pour un montant de 40.000 milliers d'euros.

Concernant l'emprunt MT, Les banques prêteuses ont confirmé le 13 avril 2006 à l'unanimité des membres du pool bancaire leur accord pour ne pas donner suite au cas de défaut constaté suite au non respect des ratios au titre de l'exercice 2005, adapter la définition des ratios financiers aux nouvelles normes comptables (IFRS) et pour réviser la grille des ratios financiers. La contrepartie de cet accord a été la modification de l'échéancier de remboursement du prêt :

- raccourcissement de la durée du prêt d'une échéance (dernière échéance le 15/10/2008 au lieu du 15/04/2009) ;

- et augmentation de l'échéance de remboursement du 15/10/2006 de 4.062 milliers d'euros.

Ce sont donc 12.187 milliers d'euros qui ont été remboursés en 2006 au titre de ce prêt.

1) Emprunt obligataire OCEANE

INGENICO a procédé à une émission d'obligations à option de conversion et/ou échange en actions INGENICO nouvelles ou existantes (OCEANE) ayant pour date de jouissance le 4 mai 2005 et pour échéance le 1^{er} janvier 2012. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 80 millions d'euros et il est représenté par 5.194.806 obligations d'une valeur nominale unitaire de 15,40 euros. Les obligations portent intérêts au taux nominal annuel de 2,75 %. Le taux d'intérêt effectif se situe à 5,68 %.

Cette opération a donné lieu à une note d'information qui a obtenu le visa n° 05-042 de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 15 avril 2005.

Conversion et/ou échange des obligations en actions

À tout moment, à compter de la date de règlement, soit le 4 mai 2005, et jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de remboursement normal ou anticipé, les titulaires d'obligations pourront demander l'attribution d'actions ordinaires de l'émetteur à raison d'une action pour une obligation, sous réserve des

ajustements prévus. L'émetteur pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.

Amortissement normal

Les obligations seront amorties en totalité le 1^{er} janvier 2012 par remboursement au prix de 15,40 euros par obligation.

Amortissement anticipé par rachats ou offres publiques

La société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à l'amortissement anticipé de tout ou partie des obligations, soit par rachats en bourse ou hors bourse, soit par des offres publiques de rachat ou d'échange.

La société peut procéder à l'amortissement des obligations par anticipation :

- pour tout ou partie des obligations, à tout moment et sans limitation de prix ni de quantité, par rachats en bourse ou par offres publiques,
- pour la totalité des obligations restant en circulation, à tout moment à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'à l'échéance des obligations, sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires,
- par remboursement au pair, majoré des intérêts courus, depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif ;
- si le produit (i) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (ii) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la société sur le premier marché d'Euronext Paris SA durant une période de 20 jours de bourse consécutifs choisie par la société parmi les 40 jours de bourse précédant immédiatement la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 130 % de ce prix de remboursement anticipé.

Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion, soit en numéraire au gré des porteurs d'obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

Tout titulaire d'obligations pourra à son gré demander le remboursement de tout ou partie de ses obligations le 1^{er} janvier 2009 ou le 1^{er} janvier 2010 au pair majoré de l'intérêt à payer au titre de la période courue entre la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé et la date de remboursement effective.

Exigibilité anticipée

Par ailleurs, la documentation de l'OCEANE contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée à l'initia-

tive de la majorité des porteurs d'obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de période de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation dissolution ou de cession totale des actifs de la société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la société sur le premier marché d'Euronext S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit d'INGENICO ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

INGENICO s'est enfin engagée à maintenir les obligations à un rang identique à toutes les autres obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (« pari passu »).

En application du principe de comptabilisation décrit en note « Instruments financiers composés », la juste valeur de la dette correspondante au passif du bilan, ainsi que la part affectée en capitaux propres, ont été calculées à la date de l'émission de l'OCEANE, le 04 mai 2005.

La juste valeur de la dette au bilan incluse dans les dettes à long terme, a été calculée par référence au taux moyen du marché pour une obligation non convertible. La différence entre la valeur faciale de l'emprunt obligataire et sa juste valeur a été affectée en capitaux propres dans les autres réserves, net d'impôts différés.

En 2005, l'OCEANE ayant été émise à un taux d'intérêt nominal 2,75 % inférieur à celui du marché (pour la période, le taux de financement comparable était de 6,67 %, sur la base d'un taux swap de référence de maturité 6 ans et 8 mois à 3,17 % et d'un spread pour une maturité de 7 ans à 3,5 %), la juste valeur de la composante dette ressortait à 67.301 milliers d'euros à l'origine et 10.620 milliers d'euros pour la composante optionnelle après prise en compte du coût du « put » investisseurs et de l'imputation des frais d'émission (2.079 milliers d'euros répartis au prorata entre dette et capitaux propres).

Au 31 décembre 2005, la valeur de la composante dette au bilan s'élève à 68.374 milliers d'euros.

Compte tenu d'un taux effectif de 5,67 %, le montant de la charge d'intérêt de l'exercice s'élève à 2.532 milliers d'euros, contre un coupon de 1.458 milliers d'euros sur la base du taux nominal de l'emprunt.

Au 31 décembre 2006, la valeur de la composante dette au bilan s'élève à 70.055 milliers d'euros.

Compte tenu d'un taux effectif de 5,67 %, le montant de la charge d'intérêt de l'exercice s'élève à 3.880 milliers d'euros, contre un coupon de 2.200 milliers d'euros sur la base du taux nominal de l'emprunt.

La juste valeur de la composante dette de l'Océane, hors put investisseur, calculée à partir des taux de marché à la clôture

et des mêmes conditions initiales de spread crédit émetteur, s'élève à 64.507 milliers d'euros au 31 décembre 2006.

Au 31 décembre 2006, aucun obligataire n'a demandé la conversion de ses titres en actions.

2) Dettes bancaires

Le montant se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)

	2006		TOTAL
	Plus d'un an	Moins d'un an	
INGENICO Barcelone	302	1 494	1 796
INGENICO SA	7 912	10 592	18 504
INGENICO INC		578	578
AUTRES		13	13
TOTAL	8 214	12 677	20 891

En France, le montant des dettes bancaires correspond essentiellement au principal au 31/12/2006 de l'emprunt moyen terme souscrit au mois de juin 2005 (32,5 millions d'euros) dans le cadre de la restructuration de la dette INGENICO.

3) Billets de trésorerie et concours bancaires

L'autre partie du refinancement global mis en place au mois de juin 2005 est constitué de 40 millions d'euros sous forme de lignes sécurisées à 3 ans qui expliquent leur classement en dette long terme. Au 31 décembre 2006, la totalité de cette ligne était utilisée.

À cette même date, les 24.284 milliers d'euros de concours bancaires sont répartis principalement sur la France, l'Angleterre et l'Italie et le Brésil.

4) Dettes liées aux contrats de location financement

Les dettes relatives aux contrats de location – financement sont détaillées ci-après. Elles concernent principalement des contrats de location financement sur le Brésil avec la banque SAFRA d'une durée principalement entre 3 et 5 ans, ainsi que des contrats sur INGENICO Iberia avec la banque SABADELL également d'une durée entre 3 et 5 ans.

(en milliers d'euros)

	2006	2005
	Montant des loyers	Montant des loyers
Moins d'un an	1 142	2 111
Entre 1 et 2 ans	2 710	2 986
Entre 3 et 5 ans	297	1 362
TOTAL	4 149	6 459

Engagements d'INGENICO au regard du refinancement de 72,5 millions d'euros

Les principaux engagements relatifs au contrat de refinancement de 72,5 millions d'euros sont les suivants :

- Nantissement, en premier rang, de la totalité des actions de la filiale INGENICO Corp (États-unis).
- Engagement d'INGENICO pendant la durée de la convention :

En matière de sûretés

Ne pas consentir de sûretés réelles ou personnelles nouvelles par rapport à celles éventuellement déjà consenties à la date d'utilisation du prêt, exception faite de toute nouvelle sûreté consentie dans le cadre de leur seule activité courante.

En matière de couverture du risque de taux

Couvrir le risque de taux, jusqu'au 15 avril 2008 inclus, contre les conséquences d'une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,50 % par rapport à sa valeur à la date de signature de la convention.

La couverture de taux a été effectuée dès la mise en place du financement à hauteur de 100% du montant sur la totalité de la durée au taux de 2,423%.

Il est à noter que la couverture du swap a été raccourcie de 6 mois du fait d'un double remboursement en date du 16/10/2006. À cette occasion la société a touché une soulte en sa faveur de 121.000 €. L'échéance du swap est calqué sur le remboursement de l'amortissable qui était de 16.250 milliers d'euros en date du 31/12/2006, l'échéance finale étant le 15/10/2008.

En matière de limitation d'endettement

Ne pas contracter pendant toute la durée de la facilité, d'endettement à moyen ou long terme additionnel au-delà d'un montant cumulé sur la durée de la facilité de 20 millions d'euros.

En matière d'opérations de croissance externe

Ne pas procéder pendant toute la durée de la facilité, à des opérations de croissance externe sans l'accord au préalable écrit de l'agent agissant pour le compte commun des banques au-delà d'un montant cumulé pour l'ensemble des sociétés du groupe de 10 millions d'euros par exercice.

En matière de ratios financiers

INGENICO s'engage à respecter les niveaux suivants des ratios financiers R2 et R4, lesquels seront calculés, d'une part, annuellement sur la base des comptes consolidés au 31 décembre de chaque année et, d'autre part au 30 juin de chaque année sur 12 mois glissants.

Ce refinancement est soumis au respect de deux ratios définis de la façon suivante :

- R2 = dettes financières nettes / EBIT
- R4 = dettes financières nettes / fonds propres

Les critères à respecter au 31/12/2006 étaient les suivants :

- R2 inférieur à 2,5
- R4 inférieur à 0,7

Ces ratios sont respectés au 31 décembre 2006.

Engagement divers

Le groupe INGENICO s'engage, dès lors que le montant cumulé du poste clients des sociétés du groupe est inférieur à 50 M€, à ne pas céder son poste clients.

Principales caractéristiques des emprunts et dettes financières

Taux d'intérêts

1) Taux moyen des intérêts sur dettes financières

Les taux d'intérêts moyens des emprunts auprès d'établissements financiers sont les suivants :

(en millions d'euros)	2006		2005	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Brésil	2,7	Entre 14 et 20 % par an	1,5	16,75 %
Espagne (Madrid)	4,2	7,00 %	5,7	
Espagne (Barcelone)	1,8		2,8	
France (billet de trésorerie)	40,0	Euribor 3 mois + 0,95 %	40,0	Euribor 3 mois + 0,95 %
France (OCEANE)	70,0	5,67 %	68,0	5,67 %
France (emprunts amortissables)	16,3	Euribor + 1,50 %	28,4	Euribor + 1,50 %
France (découverts)	9,4	EONIA + 0,40 %	7,2	EONIA + 0,40 %
UK	4,6	6,00 %	9,4	6,00 %
Italie	7,7	Euribor 3 mois + 0,80 %	4,8	
USA			6,6	
Autres	2,8		0,6	
TOTAL	159,4		175,0	

2) Taux fixe/taux variable [après couverture]

La répartition dettes à taux fixe/dettes à taux variable est présentée dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Dettes financières à taux fixe	106 200 ⁽¹⁾	96 800
Dettes financières à taux variables	53 200	78 207
TOTAL	159 400	175 007

(1) La dette de 16,25 millions à taux variable est présentée comme une dette à taux fixe compte tenu de sa couverture à 100 %, de même que la partie couverte des tirages de trésorerie court terme (20 millions d'euros).

Pour 2006, la sensibilité au risque de taux, après prise en compte de la couverture de taux, ressort à 532 K€, à savoir une augmentation des taux de 1 % engendrerait une augmentation des frais financiers du Groupe de ce montant.

3) Taux d'intérêts effectifs et échéances

L'exposition du Groupe aux variations des taux d'intérêts, en fonction des échéances, est la suivante :

(en millions d'euros)	2006					2005						
	Taux	Montant	À moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	À plus de 5 ans	Taux	Montant	À moins d'un an	1 à 2 ans	2 à 5 ans	À plus de 5 ans
Brésil	Entre 14 et 20% par an	2,7	2,56	0,13	0,01		16,75 %	1,49	1,49			
Espagne (Madrid)	7 %	4,2	1,4	2,5	0,3		5,7	2,1	2,2	1,4		
Espagne (Barcelone)		1,8	1,1	0,7			2,8	2,1	0,7			
France (billet de trésorerie)	Euribor 3 mois + 0,95%	40		40			Euribor 3 mois + 0,95 %	40			40	
France (OCEANE)	5,67%	70				70	5,67 %	68				68
France (emprunts amortissables)	Euribor + 1,50%	16,25	8,12	8,12			Euribor + 1,50 %	28,4	8,1	8,1	12,2	
France (découverts)	EONIA + 0,40%	9,4	9,4				EONIA + 0,40 %	7,2	7,2			
INGENICO (UK) Ltd	6,00%	4,6	4,25	0,35			6,00 %	9,4	9	0,4		
Italie	Euribor 3 mois + 0,8%	7,7	7,7				4,8	4,8				
États-Unis								6,6	5,8	0,8		
Autres		2,75	2,75					0,6	0,6			
TOTAL		159	37	52	0	70		175	41	12	54	68

Ventilation par devises

La ventilation des dettes financières par devises est la suivante :

AU 31 DÉCEMBRE (en milliers d'euros)	2006	2005
Euro	151 958	157 293
Dollar US	2 753	6 606
Livres Sterling	4 627	9 380
Autres devises	62	1 728
TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES	159 400	175 007

Variation des dettes financières

La variation des dettes financières s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)

Dettes financières

SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2005		77 674
Nouveaux emprunts		122 669
Remboursements		(37 506)
Variation des tirages sur lignes de crédit		21 116
Différence de conversion		765
Autres mouvements		(9 917)
Variation de périmètre		206
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2005		175 007
Nouveaux emprunts		320
Remboursements		(21 670)
Variation des tirages sur lignes de crédit		6 161
Différence de conversion		(352)
Autres mouvements		(311)
Variation de périmètre		246
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2006		159 400

21/ INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

(en milliers d'euros)	Couverture des risques de taux d'intérêts		Couverture des risques de change	
	Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2005	Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2005
Actif courant	179	253	786	48
Passif courant			(141)	
TOTAL	179	253	645	48

Couverture des risques de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2006, il existe un contrat d'échange de taux (swap de taux d'intérêts) portant sur un montant total de 16,25 millions d'euros (le swap portait sur un montant initial de 32,5 millions d'euros), pour une période restant à courir de 3 ans, relative à la couverture à hauteur de 100 % de l'emprunt contracté par la société le 30 juin 2005. Au terme du contrat d'échange de taux correspondant, INGENICO est payeur de taux fixe à 2,423 % contre variable de Euribor + 3 mois.

Il est à noter que la couverture du swap a été raccourcie de 6 mois du fait d'un double remboursement en date du 16/10/2006. À cette occasion la société a touché une soulte en sa faveur de 121 milliers d'euros. L'échéance du swap est calculée sur le remboursement de l'amortissable qui était de 16.250 milliers d'euros en date du 31/12/2006, l'échéance finale étant le 15/10/2008.

Une couverture supplémentaire a été mise en place en début d'année 2006 sous forme d'un tunnel de 20 millions d'euros sur une période de 1 an afin de se couvrir contre une hausse des taux d'intérêts sur les tirages de trésorerie court terme.

Couverture des risques de change

Au 31 décembre 2006, les couvertures de taux de change s'élevaient au total à 133 millions de dollars américains (101 millions d'euros) couvrant les flux d'achats de la maison mère étalés sur toute l'année 2007. Les couvertures étaient composées principalement d'achats à terme et d'une option de change.

L'évaluation de ces contrats à la valeur de marché au 31 décembre 2006 fait apparaître un gain de l'ordre de 645 milliers d'euros dont 492 milliers d'euros se comptabilisant en capitaux propres et 153 milliers d'euros en compte de résultat.

22/ PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILÉS

La variation des provisions pour retraite et engagements assimilés se décompose de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Solde au 31/12/2005	Différence de conversion	Dotations	Reprise	Variation de périmètre	Écarts actuariels	Solde au 31/12/2006
Provisions sur régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs :							
• Royaume-Uni	7 073	126	283			(1 555)	5 927
Provisions sur autres régimes de retraites à prestations définies non couverts :							
• Provision pour indemnités de départ à la retraite (France, Italie)	1 018		408	(72)	274		1 628
TOTAL	8 091	126	691	(72)	274	(1 555)	7 555

Il existe deux catégories de régimes de retraite :

1) Régimes à cotisations définies

Ces régimes existent dans la majorité des pays d'Europe (France, Benelux, Allemagne, Italie et Espagne), aux États-Unis ainsi que dans les pays d'Asie Pacifique. Ces régimes font l'objet de versements auprès d'organismes habilités à gérer de tels fonds de retraite qui sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2) Régimes à prestations définies

Il existe deux natures de régime à prestations définies comptabilisées dans les provisions pour retraites et engagements assimilés :

- les régimes à prestations définies couverts par des actifs : ces régimes existent au Royaume-Uni ;
- les régimes à prestations définies non couverts par des actifs : dans le cadre de ces régimes, des provisions pour indemnités de départ à la retraite sont constatées au passif du bilan dans le compte « Provisions pour retraites et engagements assimilés ». Les pays principalement concernés sont la France et l'Italie.

Provisions sur régimes de retraites à prestations définies couverts par des actifs

Analyse des engagements :

(en milliers d'euros)	2006	2005
ACTIFS ET PASSIFS COMPTABILISÉS AU BILAN		
Dette actuarielle	17 812	16 515
Juste valeur des actifs de couverture	11 885	9 442
ENGAGEMENTS NETS	5 927	7 073
Reflétés au bilan comme suit :		
• Montants à l'actif		
• Montants au passif	5 927	7 073
ENGAGEMENTS NETS	5 927	7 073

(en milliers d'euros)	Valeur actualisée de l'obligation	Juste valeur des actifs de couverture	Engagements nets au bilan
AU 31 DÉCEMBRE 2005	16 515	9 443	7 073
Coût des services rendus	1 089		1 089
Coût financier	807		807
Rendement attendu des actifs		689	(689)
Prestations versées aux salariés		924	(924)
Contributions aux plans	337	337	
Paiements	(293)	(293)	
Écarts actuariels nets (gains)/pertes reconnues dans l'année en capitaux propres	(997)	557	(1 555)
Différences de change	354	228	126
Autres variations			
AU 31 DÉCEMBRE 2006	17 812	11 885	5 927

Le Groupe applique IAS 19 révisée, et en conséquence tous les écarts actuariels sont constatés en totalité dans les capitaux propres.

Les effectifs représentent 216 salariés en activité au Royaume-Uni au 31 décembre 2006, contre 222 au 31 décembre 2005. Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

- taux d'actualisation des engagements de 3,25 % en 2006 (et 3,25 % en 2005) ;
- taux d'augmentation des salaires de 3,10 % en 2006 (et 3,00 % en 2005) ;
- rendements attendus des actifs de 5,10 % en 2006 (et 4,70 % en 2005).

Provisions sur régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs

La dette actuarielle représente au 31 décembre 2006 1.628 milliers d'euros [1.018 milliers d'euros au 31 décembre 2005].

Le coût des régimes de retraites à prestations définies non couverts par des actifs peut être détaillé comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Coût des services rendus	336	(695)
Prestations versées aux salariés		9
COÛT DES RÉGIMES DE RETRAITES NON COUVERTS PAR DES ACTIFS	336	(686)

Les effectifs moyens représentent 289 salariés en activité, principalement en France.

(en nombre de salariés hors intérimaires)	2006	2005
France	244	259
Italie	45	39
TOTAL	289	298

23/ AUTRES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	Solde au 1/01/2006	Différence de conversion	Dotations	Reprise pour utilisation	Reprise sans objet	Variations de périmètre et autres	Solde au 31/12/2006
Provisions pour garanties	7 288	(34)	802	(5 406)		236	2 886
Provisions pour litiges et réclamations	4 942		593	(1 517)	(2 672)	2 141	3 487
Provisions pour restructuration	65	(1)	2 068	(13)		20	2 139
Autres provisions	408	(17)	268	(96)		(52)	511
TOTAL	12 702	(52)	3 731	(7 032)	(2 672)	2 345	9 023

Garanties

La provision pour garanties correspond à une estimation des coûts attendus correspondant à la garantie d'un an donnée lors de la vente du produit.

Une provision spécifique de 3.778 K€ avait également été prise en compte fin 2005 pour couvrir les coûts identifiés de réparation du problème technique rencontré lors du déploiement massif d'un nouveau produit. Cette provision spécifique est entièrement consommée au 31 décembre 2006.

Litiges et réclamations

INGENICO est engagé dans un certain nombre de réclamations et de procédures d'arbitrage qui sont apparues dans le cadre normal des activités. INGENICO estime avoir constitué des provisions suffisantes pour couvrir les risques de contentieux. INGENICO comptabilise des provisions pour litiges et réclama-

tions lorsque le Groupe a une obligation en cours liée à des actions en justice, enquêtes gouvernementales, procédures contentieuses et autres réclamations résultant d'événements antérieurs qui sont en instance, il est probable qu'une sortie de fonds représentant des avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation et une estimation fiable de ce montant peut être faite.

La reprise de provision sans objet - 2.672 K€ correspond à la différence entre le montant provisionné en 2005 et la charge réellement décaissée enregistrée lors du règlement d'un important litige juridique durant le 1^{er} semestre 2006.

Restructurations

La dotation de l'année correspond aux provisions constituées en Allemagne, France et Corée et sont relatives aux mesures de réorganisation que le groupe a continué de mener en 2006.

24/ FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	2006	2005
Dettes fournisseurs	74 260	81 066
Autres dettes d'exploitation	20 224	19 156
• Dont avances versées par les clients	1 295	558
• Dont dettes fiscales	5 300	6 338
• Dont dettes sociales	11 155	9 463
• Autres	2 473	2 797
TOTAL	94 484	100 223

25/ DETTES D'IMPÔT COURANT

La dette d'impôt courant est constituée essentiellement de l'impôt à payer du fait de résultats fiscaux bénéficiaires de filiales du Groupe.

(en milliers d'euros)	Dettes fiscales IS
Canada	627
Espagne	128
Angleterre	92
Irlande	26
Italie	296
Mexique	490
USA	457
TOTAL	2 116

26/ DETTES DIVERSES

Les dettes diverses s'analysent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Intérêts courus sur dettes		15
Autres dettes	10 928	14 422
Produits constatés d'avance	26 348	15 194
TOTAL	37 276	29 631

27/ PASSIFS DESTINÉS À ÊTRE CÉDÉS

Le groupe n'a pas engagé au 31 décembre 2006 de processus conduisant à la cession d'activité ou de filiales.

28/ ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2006	Au 31 décembre 2005
ENGAGEMENTS REÇUS		
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'opération de fusion avec MoneyLine jusqu'au 1 ^{er} novembre 2007 ramenée à 1,500 K€ (au delà du 1 ^{er} novembre 2007 et jusqu'à fin avril 2008)	2 000	
ENGAGEMENTS DONNÉS		
Cautions bancaires diverses (en France, Espagne et Italie)	385	258
Clause de non-concurrence		117
Contrat de prestation de service avec un des actionnaires de l'ancien groupe MoneyLine	1 020	
Nantissement des titres de la filiale américaine « INGENICO Corp » en garantie du nouvel emprunt de refinancement	56 250	68 438
Nantissement des titres MBS en garantie de l'emprunt BNP	72	
Garanties de passif données dans le cadres des cessions intervenues en 2006		
Debitek - échéance 01/04/2007 : KUSD 5.200	3 948	
INGENICO Sweden - échéance 01/04/2007	2 415	
ITS - échéance 31/05/2007	2 800	

S'agissant des options d'achat ou de vente consenties par la Société portant sur les actions de ses filiales :

- Engagements de rachat des intérêts minoritaires sur les deux filiales luxembourgeoises.
- Par rapport à l'année 2005, et suite à l'achat de 100% des titres des filiales Suisse et Coréenne, il n'existe plus d'engagement concernant les rachats de titres de ces sociétés.

Au 31/12/2006, la société a également les engagements suivants dans le cadre de son activité :

- commandes en cours fermes auprès de ses fabricants pour un montant estimé de l'ordre de 30 millions d'euros ;
- paiements futurs relatifs à des contrats non résiliables de location simple.

Le tableau ci-dessous indique, à l'issue de chaque année, les loyers futurs minimaux pour les contrats non résiliables de location simple :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Engagements donnés sur location simple	13 681	16 089
TOTAL	13 681	16 089

L'analyse des engagements donnés par le groupe sur des locations non résiliables et par échéance au 31 décembre 2006 est la suivante :

(en milliers d'euros)	Europe du Nord	Europe du Sud	Pacifique Asie	Amérique du Nord	Europe centrale, Afrique, Moyen-Orient	TOTAL
N+1	185	1 471	374	492	7	2 530
N+2	165	1 411	185	600	7	2 367
N+3	158	1 298	0	536	7	1 999
N+4	75	1 185	0	516	7	1 783
N+5 et suivante	118	4 740	0	132	12	5 001
TOTAL	701	10 106	559	2 276	39	13 681

29/ TRANSACTIONS AVEC DES ENTREPRISES LIÉES

Le groupe a réalisé en 2006 les opérations suivantes :

(en milliers d'euros)	Achats	Ventes
Sociétés dans lesquelles des dirigeants du Groupe ou de ses filiales ont des intérêts (*)	(78)	181

(*) Les achats sus-mentionnés correspondent principalement à des achats de services (maintenance, développement) effectués par les filiales de la région Asie - Pacifique auprès des sociétés Affinity (Hong-Kong, Philippines), Sumbox et Nomos (Australie) dont le dirigeant était administrateur d'INGENICO Pacific (Australie).

Les rémunérations et avantages relatifs au président du conseil d'administration et au comité exécutif au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	2006	2005
Rémunérations fixes	1 102	777
Rémunérations variables	1 073	239
Stock options et attributions gratuite d'actions (coût du service comptabilisé)	1 653	412
TOTAL	3 828	1 428

30/ ÉVÉNEMENTS POST CLÔTURE

Néant.

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société INGENICO S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 3 de l'annexe concernant le changement de méthodes comptables relatif aux indemnités de départ en retraite. En effet, ces dernières sont désormais inscrites dans les comptes [application de la méthode préférentielle].

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La société a procédé à un changement de méthode comptable au cours de l'exercice, afin d'être homogène avec les règles et les méthodes du Groupe qui répondent aux critères prévus par le référentiel IFRS, selon les modalités décrites dans la note n°3 « Changement de méthode » de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous nous sommes assurés du bien-fondé du changement de méthodes comptables mentionné ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre société, nous avons examiné les modalités de l'inscription à l'actif des frais de développement ainsi que celles retenues pour l'amortissement et pour la vérification de leur valeur recouvrable et nous nous sommes assurés que la note 3 « Recherche et développement » de l'annexe fournit une information appropriée.
- Les titres de participation et créances rattachées figurent au bilan pour une valeur nette de 205 millions d'euros. La note n°3 « Immobilisations financières » de l'annexe expose les règles et principes comptables relatifs à la valeur d'utilité de ces participations. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables, nous avons vérifié le bien fondé de l'approche retenue et nous nous sommes assurés de sa correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris La Défense, le 20 mars 2007

Paris, le 20 mars 2007

Les commissaires aux comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

S.A. CGEC

Frédéric Quelin
Associé

Jacques Moreau
Associé

TABLEAU FINANCIER DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

(en milliers d'euros)

Date d'arrêt (exercice de 12 mois)	31/12/2002	31/12/2003	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	29 654	29 654	29 803	29 924	32 109
Nombre d'actions ordinaires	29 654 117	29 654 117	29 803 117	29 924 312	32 108 576
OPÉRATIONS ET RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires (HT)	134 685	106 680	179 040	197 992	227 622
Résultat avant impôts, participations et charges calculées (amortissements et provisions)	10 561	(21 473)	1 043	(5 179)	14 688
Impôts sur les bénéfices	600	(2 298)	8	(9)	(573)
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participations et charges calculées (amortissements et provisions)	(14 429)	(16 361)	7 269	(42 198)	17 701
Résultat distribué	4 448	2 372	3 576		
RÉSULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participations mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	0,34	(0,65)	0,03	(0,17)	0,48
Résultat après impôts, participations et charges calculées (amortissements et provisions)	(0,49)	(0,55)	0,24	(1,41)	0,55
Dividende attribué	0.15	0.08	0,12		
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	196	221	239	266	279
Montant de la masse salariale	12 585	13 153	15 750	16 794	18 079
Montant des sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	4 971	5 902	7 444	7 473	7 372

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF (en milliers d'euros)	Notes annexes	2006		Net	2005 Net
		Brut	Amortissements ou provisions		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4				
Frais de recherche et développement		16 628	9 287	7 341	11 791
Concessions, brevets, droits similaires		5 143	4 351	792	599
Fonds commercial		26 212	1 571	24 641	25
Autres immobilisations incorporelles		3 280	686	2 594	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	4				
Constructions sur sol d'autrui		628	213	415	277
Installations techniques, matériel et outillage industriels		8 454	6 389	2 065	1 483
Autres immobilisations corporelles		2 379	1 056	1 323	575
Immobilisations en cours		87		87	477
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	4				
Participations	5, 9, 19	198 762	5 415	193 347	189 304
Créances rattachées à des participations	5, 6, 9, 19	19 166	7 711	11 454	28 766
Autres immobilisations financières	6	11 810	12	11 798	3 478
TOTAL I		292 551	36 692	255 858	236 776
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS	9				
Matières premières et autres approvisionnements		7 919	5 093	2 826	1 730
Produits intermédiaires et finis		6 749	2 914	3 835	6 329
Marchandises		60	12	48	48
TOTAL STOCKS		14 728	8 018	6 709	8 107
CRÉANCES D'EXPLOITATION	5, 6, 9, 13, 19				
Avances et acomptes versés sur commandes		1 296		1 296	987
Créances clients et comptes rattachés		94 757	954	93 803	64 751
Autres créances		16 028	3 130	12 897	9 675
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	7-9	62 795		62 795	80 904
DISPONIBILITÉS	13	8 272		8 272	5 295
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	6	1 178		1 178	373
TOTAL II		199 053	12 103	186 950	170 093
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4	1 910		1 910	2 476
Écarts de conversion (actif)		837		837	89
TOTAL DE L'ACTIF		494 350	48 795	445 555	409 434

PASSIF (en milliers d'euros)	Notes annexes	2006	2005
CAPITAUX PROPRES	8		
Capital social			
Primes d'émission		32 109	29 924
		184 237	153 321
RÉSERVES	8		
Réserve légale		2 519	2 519
Autres réserves			
REPORT À NOUVEAU	8	(34 608)	8 362
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	8	17 701	(42 198)
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	8,9	192	245
TOTAL I (CAPITAUX PROPRES)		202 150	152 173
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges	9	10 165	6 681
TOTAL II (PROVISIONS)		10 165	6 681
DETTES	12		
Autres emprunts obligataires	10	82 200	80 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11, 12	65 976	75 994
Emprunts et dettes financières divers	5, 19	4 390	22 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19	108	104
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13, 19	65 882	57 785
Dettes fiscales et sociales	13	9 126	8 777
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19	1 000	1 506
Autres dettes	13, 19	1 152	1 426
Produits constatés d'avance		2 912	2 350
TOTAL III (DETTES)		232 746	250 238
Écarts de conversion (passif)		494	342
TOTAL DU PASSIF		445 555	409 434

COMPTE DE RÉSULTAT

DU 1^{ER} JANVIER 2006 AU 31 DÉCEMBRE 2006

	Notes annexes	2006	2005
Ventes de marchandises		14 509	14 426
Production vendue (biens)		190 836	164 701
Production vendue (services)		22 277	18 865
CHIFFRE D'AFFAIRES	14-19	227 622	197 992
Autres produits d'exploitation	19	859	7 462
Reprises d'exploitation	9	8 318	1 825
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		236 799	207 278
Achats stockés consommés	19	132 439	126 684
Autres achats et charges externes	19	44 814	46 548
Impôts, taxes et versements assimilés	19	2 403	1 972
Salaires et traitements	15, 19	18 079	16 794
Charges sociales		7 372	7 473
Dotations aux amortissements sur immobilisations	4	7 010	6 732
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	9	8 185	2 651
Autres charges	19	445	372
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		220 747	209 227
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		16 052	(1 949)
Produits financiers	5	15 895	12 651
Charges financières		(12 287)	(8 647)
Dotations et reprises financières		10 487	(17 036)
RÉSULTAT FINANCIER	9-16-19	14 095	(13 032)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS		30 147	(14 981)
Produits exceptionnels		8 437	915
Charges exceptionnelles		(20 286)	(15 708)
Dotations et reprises exceptionnelles	4, 9	(1 169)	(12 433)
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	17-19	(13 018)	(27 226)
Participation des salariés			
Impôts sur les bénéfices (Produits)/Charges	18	(573)	(9)
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		17 701	(42 198)

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

NOTE 1 : FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Fusion absorption de MONEYLINE

Suite au projet arrêté par les conseils d'administration en date du 20 septembre 2006, les Assemblées générales Extraordinaires d'INGENICO SA et de MONEYLINE SA ont approuvé le rapprochement des deux sociétés qui s'est effectué par voie de fusion absorption de MONEYLINE par INGENICO SA en date du 31 octobre 2006.

Aux termes du projet de traité de fusion, les parties ont procédé à une estimation de la valeur relative de la société INGENICO et de la société MONEYLINE, ainsi que de leurs actions, pour déterminer le rapport d'échange servant au calcul de la rémunération.

De ces évaluations il résulte que le rapport d'échange s'établit à 52 actions de la société INGENICO pour 25 actions de la société MONEYLINE correspondant à une parité de 2,08 actions de la société INGENICO pour 1 action MONEYLINE.

Les apports ont été rémunérés par voie d'augmentation de capital de la société INGENICO. Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 du Code de Commerce, il n'a pas été procédé à l'échange d'actions de la société INGENICO contre les actions auto-détenues par la société MONEYLINE.

Compte tenu du rapport d'échange de 2,08 actions de la société INGENICO contre 1 action de la société MONEYLINE et des 5.827 actions auto-détenues, 1.882.764 actions de la société INGENICO ont été créées en échange des 905.175 actions de la société MONEYLINE.

La société INGENICO a donc procédé à une augmentation de capital de 1.882.764 euros pour le porter de 30.124.312 euros à 32.007.076 euros, divisé en 32.007.076 actions de 1 euro de nominal chacune, lesdites actions étant à répartir entre les actionnaires de la société MONEYLINE à raison de 52 actions de la société INGENICO pour 25 actions de la société MONEYLINE.

L'actif net apporté par MONEYLINE est déterminé de façon à ce que la société MONEYLINE apporte l'ensemble des éléments d'actifs (actif immobilisé et actif circulant), duquel est déduite l'intégralité des passifs pris en charge (provisions pour risques et charges et passif circulant) sans que cette description ait un caractère limitatif : ces actifs et passifs étant repris tels qu'ils figurent au bilan de la société MONEYLINE au 31 décembre 2005 mais pour leur valeur réelle.

Les éléments d'actifs apportés par MONEYLINE s'élèvent à 35.591.806 euros et le passif pris en charge par INGENICO s'élève à 4.610.450 euros.

L'actif net apporté par MONEYLINE s'élève donc à 30.981.356 euros.

La différence entre le montant de l'actif net apporté par la société MONEYLINE, soit 30.981.356 euros, et le montant de l'augmentation de capital de la société INGENICO, soit 1.882.764 euros, s'élève à 29.098.592 euros et constitue une prime de fusion inscrite au passif du bilan d'INGENICO.

La société INGENICO a procédé à l'imputation des frais d'honoraires pour un montant de 503 K€ ainsi qu'à l'annulation des actions propres pour un montant de 198 K€ sur la prime de fusion.

Incidence de la fusion MONEYLINE sur la présentation des annexes

La fusion par absorption de la société MONEYLINE réalisée le 31 octobre 2006 a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2006.

Par ailleurs, la société MONEYLINE PAYMENT SYSTEMS, détenue à 100 % par MONEYLINE a fait l'objet d'une dissolution anticipée, sans liquidation, avec transmission universelle de son patrimoine, le 28 mai 2006.

Afin de faciliter la lecture des annexes la reprise des à nouveaux MONEYLINE et les postes du bilan MONEYLINE PAYMENT SYSTEMS, à la date de la transmission universelle de patrimoine, sont présentés séparément.

Cession de sociétés

Dans le cadre de sa politique de recentrage sur son cœur de métier la société INGENICO a, au cours de l'exercice, cédé les filiales ITS et INGENICO AB.

NOTE 2 : ÉLÉMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant.

NOTE 3 : RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux normes définies par le règlement CRC 99-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement, c'est-à-dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si la société peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts des matières, de la main d'œuvre directe et une quote-part appropriée des frais généraux.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues. Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par la société sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

- frais de développement : 3 à 5 ans,
- licences : 3 ans,
- autres immobilisations incorporelles : 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Le coût d'un actif produit par la société pour elle-même comprend le coût des matières premières et de la main d'œuvre directe, et une quote-part appropriée des frais généraux de production. Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes.

La société comptabilise en immobilisations le coût de remplacement d'un composant au moment où ce coût est encouru s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront à la société et que son coût peut être évalué de façon fiable.

Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes d'amortissement et les durées de vie suivants :

- agencements et aménagements des constructions : 10 ans, linéaire,
- matériel technique (informatique bureau d'études) : 4 ans, dégressif,
- autres outillages : 4 ans, linéaire,
- autres immobilisations corporelles : 3 à 10 ans, linéaire ou dégressif.

Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation et des créances rattachées figurant au bilan est constituée par leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des participations et créances rattachées est inférieure à leur valeur d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'utilité. INGENICO apprécie la valeur d'utilité des titres de participation et créances rattachées par la méthode des flux financiers actualisés nets de l'endettement des filiales. Les taux d'actualisation retenus s'appuient sur le coût moyen du capital et sont déterminés en fonction du risque lié à l'activité.

Stocks

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré d'acquisition. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production correspondant au coût de fabrication du sous-traitant.

Si la valeur de réalisation des stocks à la date du bilan est inférieure au coût, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépenses engagées sur des contrats de fournitures d'applicatifs réalisés sur plusieurs exercices sont enregistrées en factures à établir (marge constatée sur l'exercice). Une provision pour pertes à terminaison est éventuellement constituée en fonction des résultats estimés sur ces opérations.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances au cours de clôture est portée au bilan en « écarts de conversion ». Les créances en devises faisant l'objet de couvertures sont inscrites à la valeur de leur instrument de couverture. Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Instrument de couverture de change

La société INGENICO gère le risque de change de façon globale au niveau du groupe. L'objectif de la gestion du risque de change chez INGENICO est de couvrir le risque de dépréciation de la monnaie étrangère contre euro pour toutes les facturations émises en devise. Le risque de change couvert est donc un risque de change transactionnel pour couvrir les postes clients, fournisseurs et comptes courants ainsi que les flux futurs provenant des budgets sur une période d'un an glissant. Afin de se couvrir contre le risque de change associé à son activité à l'étranger, la société INGENICO met en place principalement des changes comptant, changes terme, des options et des produits désactivants. Les instruments souscrits répondent à la qualification de couverture et sont présentés en engagements hors bilan.

Indemnités de départ à la retraite

À leur départ en retraite, les salariés de la société reçoivent une indemnité selon les dispositions de la convention collective dont ils dépendent. La société comptabilise désormais la provision pour indemnité de départ à la retraite dans ses comptes. L'incidence de ce changement a été imputée sur les capitaux propres. Ce changement de méthode a eu pour effet au 1^{er} janvier 2006 une diminution des capitaux propres de 772 K€ (montant hors impact impôt) et une augmentation de la provision pour départ en retraite de 772 K€. Au 31 décembre la provision pour indemnités de départ en retraite représente 898 K€.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur valeur d'acquisition. Lorsque leur valeur d'inventaire, correspondant à leur valeur de marché, est inférieure à leur coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence. Aucune compensation n'est réalisée avec des plus-values latentes.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Elles concernent les dépenses engagées lors de l'émission de l'Océane (amortissement sur 6 ans) et de la mise en place du nouvel emprunt (amortissement sur 4 ans).

Changement de méthode

Dans un souci d'harmonisation des règles applicables à la société et celles applicables au groupe, il a été décidé d'effectuer le changement de méthode suivant répondant aux critères IFRS :

Indemnité de départ à la retraite

L'indemnité de départ à la retraite figurait parmi les engagements hors bilan. Désormais une provision est comptabilisée et ajustée chaque année conformément aux dispositions de la convention collective.

NOTE 4 : MOUVEMENTS DES POSTES DE L'ACTIF IMMOBILISE ET DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS

Rubriques et postes	Valeur brute au 1/01/2006	Fusion MoneyLine au 1/01/2006	TUP MoneyLine Payment au 29/05/2006	Augm.	Virement de poste à poste	Dimin.	Valeur brute au 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	23 039	24 616 ⁽¹⁾	543	2 717	469	120	51 264
Immobilisations corporelles	10 042	98	1 554	2 957	8	3 198	11 462
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	477			87	(477)		87
Immobilisations financières :							
• Titres de participation	198 299	10 327		2 733		12 597	198 762
• Créances rattachées aux participations	43 082			7 736		31 652	19 166
• Autres immobilisations financières	3 478	155	122	8 196		141	11 810
TOTAUX	278 417	35 196	2 219	24 427		47 708	292 551

(1) Mali technique (brevets, marques, clientèle).

AMORTISSEMENTS

Rubriques et postes	Cumulés au 1/01/2006	Fusion MoneyLine au 1/01/2006	TUP MoneyLine Payement au 29/05/2006	Dotation	Virement de poste à poste	Reprise	Cumulés au 31/12/2006
Immobilisations incorporelles	10 624		396	4 880		5	15 895
Immobilisations corporelles	7 707	19	976	1 564		2 628	7 638
TOTAUX	18 331	19	1372	6 444		2 633	23 533

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels
	5 445	999	

MOUVEMENTS AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	2 476		567	1 910

NOTE 5 : PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Réserves, report à nouveau et résultat du dernier exercice (avant affectation)	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés au 31/12/06	Prêts et avances reçus par la société au 31/12/06	Chiffres d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice écoulé bénéfique net ou (perte)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice 2006	Observations
I/ FILIALES (1)											
IDS SOFRACIN SA 192 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine cedex	1 572	(1 699)	99,95 %	1 418			15		(14)		
DSI INTERNATIONAL SA 192 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine cedex	43	492	98,71 %	568	568		532		14		
SCI DU 5 PARC FLORAL 9, quai de Dion Bouton 92816 Puteaux cedex	1 311	765	99,99 %	1 311	1 311		2 050		95		
LEXEM SA 192 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly-sur-Seine cedex	38	224	100,00 %	2 565	263		263		15		
MONEYLINE VENTURES 183 avenue Geoges Clemenceau - 92000 Nanterre	250	(271)	99,96 %	250		18			1		
MONEYLINE BANKING SYSTEMS 183 avenue Geoges Clemenceau - 92000 Nanterre	1 283	860	99,99 %	5 775	5 301	516	1 300	1 882	(80)	442	
CASH SOLUTIONS 77 bvd Gambetta - 59055 Roubaix	152	(750)	67,00 %	102		436					Avance dépréciée à 100 %
INGENICO GmbH (2) Pfalzburger Strasse 43-44 10717 Berlin - Allemagne	1 023	(5 728)	100,00 %	1 027	1 027	5 934		16 020	(1 251)		
INGENICO UK LTD (2) 17 Ridge Way - Donibristle Industrial Estate Dalgety Bay Dunfermline - FIFE JY11 5 JU Écosse - Grande-Bretagne	1 544	4 995	100,00 %	1 544	1 544	4 308		87 496	2 219		
INGENICO BV Bogert 31 - 5612 LX Eindhoven - Pays-Bas	18	(3 335)	100,00 %	18		3 289			(13)		Avance dépréciée à 100 %
INGENICO ITALIA SPA (2) Via Stephenson 43/A - 20157 Milano - Italie	250	3 067	100,00 %	838	838			37 177	938	216	
INGENICO IBERIA SL (2) C/Ribeira des Loira, 4 y 6 - 4 plana Campo de las Naciones - 28042 Madrid - Espagne	8 115	30 066	100,00 %	87 191	87 191			47 956	4 397	2 103	
INGENICO HUNGARY Big U. 3-5 - 1022 Budapest - Hongrie	12	(621)	100,00 %	12	12	1 025		497	(417)		
INGENICO EASTERN EUROPE SARL (2) 10 bd Royal - 2449 Luxembourg - Luxembourg	12	(161)	79,00 %	10	10	355		1 125	(12)		
INGENICO INVESTMENT « LUXEMBOURG » 10 bd Royal L-2449 Luxembourg - Luxembourg	500	(119)	90,00 %	450	450				(119)		
INGENICO SWITZERLAND Impasse des Ecuireuils 2 case postale 56 CH-1763 Granges-Paccot - Suisse	90	(2 869)	100,00 %	1 810	1 810	4 696		433	(2 133)		
INGENICO CORP. (2) 6195 South Date Land Blvd - Suite D Alpharetta Georgia 30005 - États-Unis	113 222	(84 539)	100,00 %	86 229	86 229			111 020	4 056		
INGENICO IVI INC (2) 9155 South Dade Land Blvd - Suite 1408 Miami Florida 33156 - États-Unis	1	7 278	100,00 %	418	418			30 653	5 789	2 302	
DESCARTES CORP. Colonial Lake Drive - Lawrenceville - États-Unis	1	(1 295)	99,00 %			1 280					Avance dépréciée à 100 %
INGENICO DO BRASIL LTDA (2) Rua Tomé de Souza, 15 - 8 Floor São Bernado do Campo - Sao Paulo - Brésil	511	4 686	97,97 %	273	273			69 353	1 754	2 133	
INGENICO KOREA Daeha Building 508, 14-11 Yeoeido Dong Yeongdunpo, gu, Séoul postal code 150-715 - Corée	41	(697)	100,00 %	158		295		794	(218)		Avance dépréciée à 100 %
INGENICO ELECTRONIC EQUIPMENT CO LTD C/D 8, Block B Wangjing Tower n°9 Wangjing Zhong Huan Nan Rd 100102 Beijing - Chine	1 553	(2 227)	100,00 %	5 910	5 910	623		338	(1 779)		
INGENICO INTERNATIONAL (PACIFIC) PTY LTD (2) 6 Prosperity Parade Warriewood NSW 2102 - Australie	257	(9 243)	100,00 %	692		4 176		34 373	(1 579)		Avance dépréciée à 100%
INGENICO INTERNATIONAL (SINGAPORE) PTE LTD 390 Havelock Road, 03-3 King's centre Singapore 169662 - Singapour	101	(4 873)	100,00 %	101	101			3 599	(1 241)		
INGENICO JAPAN KK 4F Sumitomo fudosan Higashi Shinbashi Bldg n° 6-1-2-4 Hamamatsucho Minatoku Tokyo 105-0013 - Japon	1	(2 383)	100,00 %	92	92	1 280		1 083	1 394		
TOTAL				198 762	193 347	28 231	4 160			7 196	

(1) Pour les filiales étrangères, le compte de résultat est converti au cours moyen de l'année et les postes du bilan au taux de clôture.

(2) Sous-groupe.

NOTE 6 : ÉTAT DES CRÉANCES

(en milliers d'euros)

État des créances	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	19 166		19 166
Autres immobilisations financières ⁽¹⁾	11 810		11 810
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	519		519
Autres créances clients	94 238	94 238	
Impôts sur les bénéfices	3 225	928	2 297
Taxe sur la valeur ajoutée	860	860	
Groupe	11 088	11 088	
Débiteurs divers	855	855	
Charges constatées d'avance	1 178	1 107	71
TOTAL ⁽²⁾	142 939	109 076	33 863
RAPPEL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	122 110	75 225	46 885

(1) Dont actions propres 11.110 milliers d'euros.

(2) Dont effets de commerce reçus : 408 milliers d'euros.

NOTE 7 : INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE DE VALEURS

(en milliers d'euros)

Nature des titres	Valeur comptable	Valeur d'inventaire	Dépréciation
Actions propres	877	974	
SICAV et FCP	61 918	63 817	
Bons de caisse à court terme			
TOTAL DES VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	62 795	64 791	

NOTE 8 : ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(en milliers d'euros)

	Au 1 ^{er} janvier 2006	Affectation du résultat 2005	Mouvements 2006	Changements méthodes	Au 31 décembre 2006
Capital	29 924		2 184 ⁽¹⁾		32 109
Primes d'émission	153 321		30 916 ⁽²⁾		184 237
Réserve légale	2 519				2 519
Report à nouveau	8 362	(42 198)		(772) ⁽³⁾	(34 608)
Résultat de l'exercice	(42 198)	42 198	17 701		17 701
Provisions réglementées	245		(53)		192
TOTAUX	152 173		50 748	(772)	202 150

(1) Dont levée stocks options 302 milliers d'euros.

(1) Dont fusion MONEYLINE 1.882 milliers d'euros.

(2) Dont prime d'émission sur stocks options 1.774 milliers d'euros.

(2) Dont prime de de fusion MONEYLINE 29.099 milliers d'euros.

(2) Dont annulation actions propres MONEYLINE 198 milliers d'euros

(2) Dont frais imputés sur prime de fusion MONEYLINE 503 milliers d'euros (montant brut).

(3) Indemnités de départ en retraite (montant brut).

NOTE 9 : PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS

(en milliers d'euros)

	Montant au 1/01/2006	Fusion MoneyLine 1/01/2006	TUP MoneyLine 29/05/2006	Changement de méthode Payment	Dotation	Reprise	Montant au 31/12/2006
I/ PROVISIONS RÉGLEMENTÉES							
Amortissements dérogatoires	245				330	383	192
TOTAL I	245				330	383	192
II/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES							
Provisions pour litiges	3 800					3 800	
Provisions pour garanties données aux clients	1 304		85		343	1 326	406
Provisions pour perte de change	89	75			773	100	837
Provisions pour indemnités départ en retraite			71	772	127	73	897
Autres provisions pour risques et charges (*)	1 488	40	253		6 453	209	8 024
TOTAL II	6 681	115	408	772	7 696	5 507	10 165
III/ DÉPRÉCIATIONS							
Sur immobilisations corporelles					26	5	21
Sur immobilisations financières	23 311	826	12		405	11 416	13 138
Sur stocks	8 671		844		4 697	6 194	8 018
Sur comptes clients	490		140		938	615	954
Sur autres créances	259	1 883	6		1 131	149	3 130
Sur valeurs mobilières de placement	50					50	
TOTAL III	32 781	2 710	1 002		7 197	18 427	25 262
TOTAL I + II + III	39 707	2 824	1 410	772	15 223	24 317	35 619
DONT DOTATIONS ET REPRISES							
• d'exploitation					8 185	8 318	
• financières					1 227	11 714	
• exceptionnelles					5 811	4 286	

(*) Le montant en solde au 31/12/2006 correspond essentiellement à la provision relative aux actions gratuites pour 4,334 milliers d'euros et à des provisions pour litiges commerciaux et prud'hommaux.

NOTE 10 EMPRUNT OBLIGATAIRE OCEANE

Le 27 avril 2005, INGENICO a procédé à une émission d'Obligations à option de conversion et/ou échange en actions INGENICO nouvelles ou existantes (OCEANE) ayant pour date de jouissance le 4 mai 2005 et pour échéance le 1^{er} janvier 2012. Le montant nominal de l'emprunt s'élève à 80 millions d'euros et il est représenté par 5.194.806 Obligations d'une valeur nominale unitaire de 15,40 euros. Les Obligations portent intérêts au taux nominal annuel de 2,75 %.

Cette opération a donné lieu à une note d'information qui a obtenu le visa no 05-042 de la Commission des opérations de bourse en date du 15 avril 2005.

Conversion et/ou échange des Obligations en actions

À tout moment, à compter de la date de règlement, soit le 4 mai 2005, et jusqu'au 7^e jour ouvré précédant la date de remboursement normal ou anticipé, les titulaires d'Obligations pourront demander l'attribution d'actions ordinaires de l'émetteur à raison d'une action pour une Obligation, sous réserve des ajustements prévus. L'émetteur pourra à son gré remettre des actions nouvelles et/ou des actions existantes.

Amortissement normal

Les Obligations seront amorties en totalité le 1^{er} janvier 2012 par remboursement au prix de 15,40 euros par Obligation, soit environ 100 % de la valeur nominale des Obligations.

Amortissement anticipé par rachats ou offres publiques

La Société se réserve le droit de procéder à tout moment, sans limitation de prix ni de quantité, à l'amortissement anticipé de tout ou partie des obligations, soit par rachats en bourse ou hors bourse, soit par des offres publiques de rachat ou d'échange.

La Société peut procéder à l'amortissement des Obligations par anticipation :

- pour tout ou partie des Obligations, à tout moment et sans limitation de prix ni de quantité, par rachats en bourse ou par offres publiques ;
- pour la totalité des Obligations restant en circulation, à tout moment à compter du 1^{er} janvier 2008 jusqu'à l'échéance des Obligations, sous réserve d'un préavis d'au moins 30 jours calendaires ;
- par remboursement au pair, majoré des intérêts courus, depuis la dernière date de paiement d'intérêts précédant la

date de remboursement anticipé jusqu'à la date de remboursement effectif ;

- si le produit (I) du ratio d'attribution d'actions en vigueur et (II) de la moyenne arithmétique des premiers cours cotés de l'action ordinaire de la Société sur le Premier Marché d'Euronext Paris S.A. durant une période de 20 jours de bourse consécutifs choisie par la Société parmi les 40 jours de bourse précédant immédiatement la date de parution de l'avis annonçant l'amortissement anticipé, excède 130 % de ce prix de remboursement anticipé.

Cet amortissement anticipé peut être réalisé soit par conversion, soit en numéraire au gré des porteurs d'Obligations.

Amortissement anticipé au gré des porteurs

Tout titulaire d'Obligations pourra à son gré demander le remboursement de tout ou partie de ses Obligations le 1^{er} janvier 2009 ou le 1^{er} janvier 2010 au pair majoré de l'intérêt à payer au titre de la période courue entre la dernière date de paiement d'intérêts précédant la date de remboursement anticipé et la date de remboursement effective.

Exigibilité anticipée

Par ailleurs, la documentation de l'OCEANE contient des dispositions habituelles concernant l'exigibilité anticipée à l'initiative de la majorité des porteurs d'Obligations, notamment en cas de non-paiement de sommes dues, de manquement à d'autres Obligations contenues dans la documentation (sous réserve, le cas échéant, de période de « grâce »), de défauts croisés (au-delà d'un seuil minimum de manquement), de liquidation dissolution ou de cession totale des actifs de la Société, ainsi qu'en cas de cessation de la cotation des actions ordinaires de la Société sur le Premier Marché d'Euronext S.A.

À noter qu'un changement à la hausse ou à la baisse de la notation de crédit de INGENICO ne constituerait pas une condition d'exigibilité anticipée des Obligations et serait sans incidence sur le taux d'intérêt qui leur est applicable.

Maintien de l'emprunt à son rang

INGENICO s'est enfin engagée à maintenir les Obligations à un rang identique à toutes les autres Obligations négociables qui pourraient être émises par la Société (« pari passu »).

Au 31 décembre 2006, aucun obligataire n'a demandé la conversion de ses titres en actions.

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

(en milliers d'euros)

	Montant	Durée	Date de fin de contrat
CRÉDIT MOYEN TERME ⁽¹⁾			
Emprunt ⁽¹⁾	16 250	4 ans	15/04/09
Emprunt (fusion MoneyLine)	73	6 ans	27/06/07
Intérêts courus sur emprunt	195		
Billets de trésorerie ⁽²⁾	40 000	3 ans	30/06/08
CRÉDIT COURT TERME			
Découvert bancaire	9 411		
Intérêts courus sur comptes bancaires	47		
TOTAL	65 976		

(1) Ce poste correspond à un emprunt initial de 32,5 millions d'euros (16,2 millions au 31/12/2006).

Le taux d'intérêt de base appliqué à cet emprunt est variable.

Cet emprunt a fait l'objet d'un swap de taux fixe à 2,423 %.

L'emprunt initial de 32,5 millions d'euros comporte l'engagement du groupe à respecter certains critères financiers mesurés à travers des ratios :

- un ratio d'endettement net consolidé rapporté à la situation nette consolidée (ratio de structure) qui doit être inférieur à 0,70 ;
- un ratio d'endettement net consolidé rapporté à l'EBITDA (ratio de levier) qui doit être inférieur à 2,5.

Au 31 décembre 2006, ces ratios sont respectés.

(2) Ce poste correspond à la mise en place de la ligne sécurisée (billet de trésorerie de trois mois renouvelables sur une durée de trois ans).

NOTE 12 : ÉTAT DES DETTES

(en milliers d'euros)

État des dettes	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	82 200	2 200		80 000 ⁽¹⁾
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	65 976	17 851	48 125 ⁽²⁾	
Emprunts et dettes financières divers	4 390	4 186	204	
Fournisseurs et comptes rattachés	65 882	65 882		
Personnel et comptes rattachés	4 244	4 244		
Sécurité sociale et autres organismes	4 016	4 016		
État et autres collectivités publiques	557	557		
Autres impôts, taxes assimilés	308	308		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 000	500	500	
Autres dettes	1 152	1 152		
Produits constatés d'avance	2 912	2 855	57	
TOTAUX ⁽¹⁾	232 637	103 751	48 886	80 000
RAPPEL DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	250 134	109 719	60 415	80 000

(1) Remboursable au 1^{er} janvier 2012 ou avant dans certaines conditions décrites note 10.

(2) Ce montant comprend 40 millions d'euros de lignes de trésorerie sécurisées à 3 ans et pour 8,125 millions d'euros la part à plus d'un an de l'emprunt moyen terme initial de 32,5 millions.

NOTE 13 : PRODUITS À RECEVOIR, CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)

État des produits à recevoir compris dans les rubriques ci-dessous	31/12/2006	31/12/2005
Créances clients et comptes rattachés	3 889	2 875
Autres créances	436	852
Disponibilités	50	5
TOTAL DES PRODUITS À RECEVOIR	4 375	3 732

État des charges à payer comprises dans les rubriques ci-dessous	31/12/2006	31/12/2005
Autres emprunts obligataires	2 200	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	242	271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 503	11 496
Dettes fiscales et sociales	6 867	6 354
Autres dettes	535	913
TOTAL DES CHARGES À PAYER	18 347	19 034

NOTE 14 : VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

(en milliers d'euros)

	2006	2005
RÉPARTITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
France métropolitaine et DOM	32 570	31 517
Australie, Chine et Sud-Est asiatique	18 940	10 078
Europe et Europe centrale	107 613	100 765
Amériques	36 702	26 185
Moyen-Orient	28 635	21 846
Afrique	3 162	7 601
TOTAL	227 622	197 992

NOTE 15 : EFFECTIF MOYEN

Personnel salarié	2006	2005
Cadres et ingénieurs	226	218
Agents de maîtrise et techniciens	40	39
Employés	13	9
TOTAL	279	266

(1) Dont impact MONEYLINE et MONEYLINE PAYMENT SYSTEMS 52 salariés.

NOTE 16 : RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)

Nature	2006	2005
PRODUITS FINANCIERS		
Revenus des comptes à terme		586
Produits de participations	7 196	6 071
Gains de change	4 422	2 052
Revenus des autres créances	2 737	2 012
Gains sur cessions de valeurs mobilières de placement	861	467
Reprises sur provisions et transfert de charges	11 714 ^(*)	2 322
Autres produits	680	64
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	27 609	13 573
CHARGES FINANCIÈRES		
Pertes de change	5 677	2 727
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 227	17 958
Charges d'intérêts	6 343	5 844
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	30	77
Autres charges	237	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	13 515	26 606
RÉSULTAT FINANCIER	14 095	(13 032)

(*) Dont reprises sur titres ITS (cédée), 3 500 milliers d'euros.

Dont reprises sur créance INGENICO PACIFIC, 6 133 milliers d'euros.

Dont reprises sur titres et créance COM ONE (liquidée), 1 777 milliers d'euros.

NOTE 17 : RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(en milliers d'euros)

	2005	2004
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits sur cessions d'immobilisations	7 737	513
Reprises sur amortissements dérogatoires	383	252
Reprises sur amortissements sur agencements Puteaux	356	
Reprises provisions pour risques	3 903	611
Produits sur exercices antérieurs	130	132
Retour abandon créance IDS		270
Autres	569	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	13 078	1 778
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges sur cessions d'immobilisations	8 912	277
Dotations aux amortissements dérogatoires	330	138
Dotation amortissements sur agencements Puteaux		356
Dotations aux provisions sur actions gratuites	3 491	
Frais de restructuration dont indemnités de départ	2 066	4 593
Abandon créance INGENICO PACIFIC	5 520	
Abandon créance INGENICO AB	2 363	
Litiges	1 144	4 315
Stock changement de méthodologie		6 956
Problème qualité d'un produit haut de gamme	1 184	8 879
Autres problèmes de non qualité		1 403
Autres	1 087	2 087
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	26 097	29 004
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 018)	(27 226)

NOTE 18 : IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

(en milliers d'euros)

VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS ENTRE RÉSULTAT COURANT ET RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

	2006	2005
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	17 701	(42 198)
Impôt sur les bénéfices sur résultat courant		
Impôt sur les bénéfices sur résultat exceptionnel		
Impôt sur les bénéfices liés à l'intégration fiscale	(573)	(9)
TOTAL IMPÔTS	(573)	(9)
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	17 128	(42 207)

Suite à l'option pour le régime légal d'intégration fiscale exercée par le groupe, l'impôt comptabilisé chez la société mère représente le boni d'intégration fiscale du Groupe.

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Nature des différences temporaires	2006	2005
Effet fiscal au taux de :	34,43 %	34,43 %
ACCROISSEMENTS		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
Amortissements dérogatoires	66	84
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	66	84
ALLÈGEMENTS		
PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES L'ANNÉE DE COMPTABILISATION		
Provision client non déductible	192	63
Provision pertes à terminaison	10	18
Contribution de solidarité	88	75
Effort de construction	6	
AUTRES		
Écart de conversion passif	170	118
TOTAL DES ALLÈGEMENTS	466	274
CRÉDIT À IMPUTER	2006	2005
Déficits reportables	50 811	59 810
Moins Values à long terme	1 396	5 411

NOTE 19 : ÉLÉMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Postes	Montant concernant les entreprises			
	2006		2005	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
POSTES DU BILAN				
Participations	198 762		197 250	1 049
Créances rattachées à des participations	19 166		42 549	533
Créances clients et comptes rattachés	69 580		42 431	
Autres créances	11 088		3 685	188
Emprunts et dettes financières divers	4 185		22 291	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 357		9 910	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			1 506	
Autres dettes	58		85	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	9 937		13 471	
Production vendue (biens)	125 982		96 401	
Production vendue (services)	11 827		11 574	
Autres produits d'exploitation			(258)	
Achats stockés consommés	(641)		(1 306)	
Autres achats et charges externes	(11 966)		(14 116)	
Impôts et taxes			(97)	
Autres charges			(10)	
RÉSULTAT FINANCIER				
Produits financiers	9 885		2 012	
Charges financières	(1 205)		(602)	
Dotations et reprises de provisions financières	9 233	1 777	(17 813)	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Produits exceptionnels	113		270	
Charges exceptionnelles	(17 440)		(3 901)	

NOTE 20 : RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées à l'ensemble des dirigeants se sont élevées pour l'exercice 2006 à 821 milliers d'euros.

NOTE 21 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

(en milliers d'euros)

Engagements donnés	2006	2005
Cautions diverses	27	258
Clause de non concurrence		117
Contrat de prestation de service avec un actionnaire de l'ancien groupe MONEYLINE	1 020	
Droits individuels à la formation	143	
Nantissement des titres de la filiale américaine « INGENICO Corp » en garantie de l'emprunt de refinancement	56 250	68 438
Nantissement des titres MBS en garantie de l'emprunt BNP	72	
Garantie de passif suite à la cession AB	2 415	
Garantie de passif suite à la cession ITS	2 800	
Dans le cadre de la politique de couverture de change sur soldes existants		
Achat de devises (USD) à terme	23 500 KUSD	17 844
Ventes de devises (USD) à terme	2 500 KUSD	1 898
Option sur ventes de devises à terme sur flux futurs	13 000 KUSD	9 871
Achat de devises (USD) à terme sur flux futurs	94 800 KUSD	71 982
Engagements reçus	2006	2005
Garantie de passif reçue dans le cadre de l'opération de fusion avec MONEYLINE jusqu'au 30 avril 2008 (ramenée à 1 500 K€ du 1 ^{er} novembre 2007 au 30 avril 2008)	2 000	
Indemnité d'assurance de départ en retraite	47	
Abandon créance INGENICO PACIFIC avec clause de retour à meilleure fortune	5 520	



Société anonyme au capital de 32 108 576 €
192 avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine - France
Tél. : 33 (0)1 46 25 82 00
Fax : 33 (0)1 47 72 56 95
www.ingenico.com

